



Risquer Moins

"Réseau liégeois de réduction
des risques en milieu festif"



RAPPORT D'ACTIVITES 2013



TABLE DES MATIERES

I. Introduction	p.3
II. Philosophie de travail	p.4
III. Objectifs	p.7
IV. Méthodologie	p.8
V. Nos activités en 2011	p.11
1. Les réunions du réseau "Risquer Moins" ;	
2. Les interventions en milieu festif ;	
3. Le projet de labellisation « Quality Nights » d'établissements festifs liégeois ;	
4. Les collaborations / partenariats / le travail en réseau.	
VI. Bilan et perspectives	p.17
VII. Annexes	p.18

Annexe 1 : Critères d'inclusion au Réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif

Annexe 2 : Critères d'inclusion des partenaires régionaux et occasionnels au Réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif

Annexe 3 : Convention de partenariat avec les organisateurs

Annexe 4 : Convention à l'attention des jobistes formés par le Réseau liégeois "Risquer moins"

Annexe 5 : Convention de service (jobistes)

Annexe 6 : Fiches de débriefing des interventions (Fiesta du Rock, fin examens, 15 août, City parade, Unifestival)

Annexe 7 : Demande de subsides à la Province

Annexe 8 : Lettre annonçant l'octroi des subsides

Annexe 9 : Adhésion de CAP FLY au Réseau Risquer Moins

Annexe 10 : Convention de partenariat 2013 entre l'ASBL Modus Vivendi et l'opérateur local Quality Nights

Annexe 11 : Convention de collaboration entre le RéLiA et Risquer Moins

Annexe 12 : Rétroplanning

Annexe 13 : Focus group

Annexe 14 : Dossier de présentation des établissements labellisables en vue du Comité de sélection du 18 juin 2013

Annexe 15 : Invitation à la conférence de presse

Annexe 16 : Communiqué de presse

Annexe 17 : Quelques articles de presse

I. INTRODUCTION

L'augmentation régulière de la consommation de produits psychotropes est une réalité chez les jeunes (15-30 ans). Ces derniers, en général, des usagers occasionnels ne fréquentent pas les centres spécialisés et reçoivent peu d'informations quant aux risques liés à la consommation de drogues, encore moins sur les moyens de réduire ces risques. C'est de là qu'est née l'idée d'aller à la rencontre de ce public sur son terrain, à savoir le milieu festif.

Aussi, depuis 1994, sous l'impulsion de Modus Vivendi (organisme bruxellois), se sont implantés des réseaux développant des actions de réduction des risques en milieu festif en Communauté française. Modus Vivendi apporte non seulement un soutien méthodologique et logistique au lancement des projets locaux, devant par la suite se développer par eux-mêmes mais assure aussi la coordination de l'ensemble des projets développés en Communauté française.

C'est ainsi qu'en 2007, "Risquer moins", réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif voit le jour.

Actuellement, celui-ci est composé de différentes institutions actives en matière de Promotion de la Santé, d'Aide à la jeunesse, de prévention et/ou de traitement des assuétudes, à savoir :

- **Alfa**, Service de santé mentale spécialisé dans le traitement et la prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies
- **Accueil Drogues**, Service d'information, d'orientation, de réduction des risques et d'échange de seringues
- **Nadja**, Centre d'accueil, de documentation, de prévention et de traitement des dépendances
- **Seraing V**, Centre d'accueil, d'information et de consultations spécialisées dans le traitement des problèmes de toxico-dépendance
- **Le Claj**, Centre liégeois d'aide aux jeunes, Service de prévention en milieu ouvert
- **Cap Fly**, Centre ambulatoire pluridisciplinaire qui accompagne des personnes toxicodépendantes.

Depuis septembre 2012, **le Réseau Liégeois d'aide et de soins spécialisés en Assuétudes (RÉLiA)**, réseau agréé et subventionné par la Région wallonne coordonne le réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif. Le projet « Risquer moins » s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé car il tente de donner aux consommateurs les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé en étant attentif aussi à celle des autres. Il opte ainsi pour une responsabilisation des usagers : responsable par rapport à soi-même (limiter les risques pour sa propre santé) et par rapport à autrui (prendre soin des autres et éviter de les mettre en danger).

II. PHILOSOPHIE DE TRAVAIL

Notre réseau, en s'inspirant largement de la Charte de Modus Vivendi, a rédigé sa propre Charte. Celle-ci a pour objectif de définir les balises qui constituent les assises sur lesquelles s'appuient les interventions du Réseau liégeois de Réduction des Risques en milieu festif et a fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des membres du réseau « Risquer moins ».

NB : L'inclusion de nouveaux partenaires dans le Réseau suppose que ces derniers adhèrent et signent cette charte.

La voici dans son intégralité :

CHARTRE DU RESEAU LIEGEOIS DE REDUCTION DES RISQUES EN MILIEU FESTIF

« LES CONSTATS DE DEPART

Une société sans drogue¹ n'existe pas

On ne connaît pas d'exemple d'une société humaine qui n'ait pas eu recours à une drogue. Il y a toujours eu, il y a et il y aura toujours des personnes qui expérimentent, usent, voire abusent de psychotropes, ce qui soulève des questions légitimes de santé publique. Ce constat, sans écarter le débat sur la causalité de l'usage et de l'abus de drogues, doit inspirer des stratégies de réduction des risques conçues dans une logique de santé publique et concernant tant les consommateurs que les non-consommateurs.

Le risque zéro n'existe pas

Toutes les activités humaines comportent des risques qu'il est possible de réduire mais non de supprimer.

Si la notion de « risques » est relative et regroupe différents paramètres (pour soi / pour autrui, pour son intégrité physique / psychologique, pour son intégration sociale, ...), les usagers de produits psychotropes n'y sont cependant pas indifférents ...pour autant qu'ils soient clairement informés...

... Une information objective n'est pas incitatrice

Une information claire, crédible, objective et balisée, d'une part en fonction du public cible auquel elle est destinée et, d'autre part, en fonction du contexte dans lequel ce public y accède, n'a pas pour effet d'inciter à la consommation mais bien de conscientiser l'utilisateur quant aux risques encourus.

Le milieu festif, un milieu à risques particuliers

¹ Par « drogue », nous entendons tout psychotrope qu'il soit illégal ou légal (tels l'alcool, les médicaments, ...)

Dans notre culture, les psychotropes sont souvent associés aux fêtes quelles qu'elles soient. Selon le public qui fréquente ces fêtes, les lieux où elles se déroulent, les activités qu'elles proposent... certains produits, légaux et/ou illégaux y sont plus

particulièrement présents. Aussi, des fêtes locales aux festivals musicaux, en passant par les méga-dancings, les cafés, etc... une intervention menée par des personnes spécifiquement formées en vue de réduire les risques liés à la consommation de tel ou tel produit s'avère utile.

LES OBJECTIFS

La prévention des risques en milieu festif est une stratégie de santé publique qui vise à prévenir les dommages liés à l'utilisation de psychotropes (alcool et drogues) dans les lieux festifs où ces produits sont consommés.

La réduction des risques concerne tous les usages, qu'ils soient expérimentaux, récréatifs, ponctuels, abusifs ou inscrits dans une dépendance.

Dans le contexte festif, les risques principaux encourus sont : des effets non escomptés, des malaises physiques ou psychologiques, des dommages physiques (accidents, sida, hépatites, ...), des comportements à risques, tant au niveau de la violence que sexuel, etc ...

Cette démarche vise donc à prémunir, dans les lieux festifs, tant les consommateurs que les personnes qui les côtoient.

LES VALEURS

- La réduction des risques en milieu festif s'inscrit dans une démarche de **promotion de la santé** physique, mentale et sociale.
- Elle se distingue de la prévention de l'usage et des traitements dont elle se veut **complémentaire**.
- Elle **respecte l'utilisateur** de drogues dans ses choix et décisions en ce qui concerne SA consommation. Elle le reconnaît comme **citoyen, acteur de sa vie**.
- **Elle a ses finalités propres** (cf objectifs).

La prévention, le traitement et la réduction des risques concourent ensemble à la promotion de la santé de la population en général et des usagers de psychotropes en particulier. Pragmatique, puisqu'intervenant dans un de leurs milieux de vie, la réduction des risques en milieu festif intervient auprès des usagers de psychotropes, à tous les stades de leur consommation, de leurs pratiques, de leur insertion sociale. Ses objectifs ne sont pas subordonnés à ceux de l'abstinence ou de la répression de la criminalité, qui ont, par ailleurs, toute leur place.

- Ses interventions ne visent ni à encourager, ni à décourager l'usage de drogues, mais dans tous les cas, elle se préoccupe de **ne pas banaliser** le recours aux drogues.

LES PRINCIPES D'INTERVENTION

- **Les lieux** : la réduction des risques en milieu festif se développe **là où sont les consommateurs** : festivals, cafés, rues, concerts, dancings, ...
- **Les intervenants** sont tous formés spécifiquement à la réduction des risques en milieu festif : les **professionnels**, issus des sphères de la santé, de l'aide à la jeunesse, des assuétudes, forment et encadrent des « jobistes », **pairs des publics cibles** et **partenaires** des actions menées. Ce partenariat permet un meilleur accès au public cible et vise à **responsabiliser les consommateurs** en les rendant **acteurs** d'une démarche de prévention des risques.

- **Les interventions** :

- Un stand qui propose, autour d'un échange (ou non) avec un professionnel ou un jobiste :
 - Une information par le biais de brochures claires et objectives sur les produits, leurs modes d'action, leurs effets, leurs dangers, les moyens de prévenir les risques ;
 - Des préservatifs ;
 - Des boissons non-alcoolisées et des collations ;
 - Un « espace dialogue » ;

Une équipe mobile (professionnels / jobistes) renseignant sur le stand et proposant un « accompagnement » aux personnes qui ne se sentent manifestement pas bien.

Eventuellement, en collaboration avec Modus Vivendi, une "relax zone" avec assistance médicale pour les personnes dont l'état le nécessite.

- Le réseau veille à **sensibiliser et à associer les acteurs et partenaires du milieu festif** à sa démarche.
- **L'évaluation** : cette démarche particulière de prévention et les questions éthiques qu'elle soulève font l'objet d'une évaluation constante tant auprès des publics cibles, qu'entre partenaires professionnels et non-professionnels, ainsi qu'avec les organisateurs des événements festifs. Par ailleurs, cette évaluation est menée aussi bien au niveau local que communautaire. »

III. OBJECTIFS

Les objectifs de « Risquer moins » sont :

- **Les objectifs généraux :**
 - Toucher un large public de jeunes pouvant être confrontés, dans les milieux festifs, à l'adoption de conduite à risques pouvant être liées à l'usage de drogues (usage abusif, isolement social, troubles de l'alimentation, santé mentale, ...)
 - Leur donner les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur santé physique, mentale ou sociale en induisant des changements visant une gestion responsable de leur consommation
 - Permettre une reconnaissance des usagers en tant que citoyens à part entière par le biais du projet participatif
 - Améliorer la connaissance du phénomène (produits utilisés, tendances émergentes, modes de consommation, ...) grâce au recueil de données induit par l'action

- **Les objectifs intermédiaires :**
 - Fournir des informations correctes et détaillées sur les produits, les risques liés à la consommation et les moyens de les réduire (méconnaissance du produit, produits de coupe, modes de consommation, relations sexuelles non protégées ou non désirées, ...)
 - Responsabiliser les usagers par rapport à eux-mêmes (limiter les dommages sur sa propre santé) mais aussi par rapport à leur entourage (notion de solidarité : protéger les autres en évitant de les mettre en danger, veiller les uns sur les autres)
 - Permettre un relais des demandes de suivi, d'aide et de prise en charge adapté à leur situation en les orientant vers les différents services locaux d'aide et de dépistage appropriés

IV. METHODOLOGIE

Remarque :

Tous les membres du Réseau ont suivi une formation à la réduction des risques en milieu festif :

- pour les travailleurs : c'est Modus Vivendi qui assure la formation
- pour les jobistes : la formation est assurée par Accueil Drogues

- Méthode incontournable à la réduction des risques, le projet est **participatif** et consiste à y intégrer de **jeunes jobistes**, pairs du public cible, usagers de drogues, formés, convaincus du bien-fondé de la réduction des risques et de ce type d'interventions pour lesquelles ils sont défrayés.

En effet, les jobistes s'avèrent être une aide précieuse via leurs connaissances pratiques du milieu festif, du public cible et des produits ainsi que via la crédibilité de leur discours auprès du public.

Recrutés dans le milieu festif et inscrits dans l'ambiance de l'endroit investi, nous pouvons les considérer comme des « facilitateurs » de contact. Ils nous permettent de toucher un public que les professionnels ne pourraient atteindre seuls et de transmettre des messages de réduction des risques auprès de leurs pairs.

Enfin, ce type de méthode participative reconnaît les usagers de drogues comme acteurs de leur propre santé et leur permet de s'inscrire dans une démarche citoyenne en s'appropriant le projet et en s'investissant dans une optique de promotion de la santé et de santé publique.

En 2013, notre pool est composé de 21 jobistes et de 12 professionnels.

- Nous proposons un **stand d'information, d'échanges et de réduction des risques** tenus par des professionnels et des jobistes encadrés par ces mêmes professionnels.

Nous accordons une importance particulière à la décoration et à l'aménagement (banderole de notre réseau, affiches, lumière tamisée, espace de discussion, ...) de ce stand. Il comporte :

- des brochures sur les produits
- des brochures concernant le sida, les IST, la vie sexuelle et affective
- des brochures d'information sur les services d'aide
- des préservatifs,
- des bouchons d'oreille
- des questionnaires anonymes de Modus Vivendi

Nous mettons également à la disposition du public de l'eau et des collations sucrées.

En outre, en fonction de l'ampleur de l'évènement (festival, large implantation géographique, ...), nous essayons également de mettre en place des **équipes mobiles**. Celles-ci sont composées d'au moins un travailleur et un jobiste qui vont

à la rencontre du public pour les informer de notre présence, notamment par l'intermédiaire de flyers que nous concevons spécialement pour l'occasion, et pour répondre à leurs besoins / demandes immédiats (infos sur les produits, préservatifs, bouchons d'oreille, ...) sur place.

- Partenariat :

- Le réseau est le fruit d'un **partenariat entre 5 associations** (Alfa (y compris Accueil Drogues), le Claj, Nadja, Seraing V, Cap Fly) actives tant dans le domaine des assuétudes que de l'aide à la jeunesse. Les différentes tâches du réseau sont réparties entre elles.
- Le Réseau Liégeois d'aide et de soins spécialisés en Assuétudes (**RéLiA**) dont le coordinateur a repris la coordination du réseau Risquer Moins en septembre 2012. Une convention entre les membres de Risquer Moins et le RéLiA et son Pouvoir Organisateur, la Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise A.S.B.L., a d'ailleurs été conclue à cet effet. Cette convention est consultable dans l'annexe 11 de ce rapport.
- Projet participatif via notre pool de **jobistes** qui interviennent avec nous lors des actions et nous amènent également leur éclairage.
- **Modus Vivendi**, initiateur du projet, offre un soutien méthodologique et une partie du matériel. Nous participons également aux réunions Superfestif qu'ils organisent (voir plus loin).
- Nous obtenons les brochures, préservatifs, bouchons d'oreille, affiches, .. via **d'autres associations** (CLPS, Sidasol, Modus Vivendi, ...).
- Lors d'un évènement :
 - Nous avons des contacts avec l'**organisateur** qui nous sollicite afin de mettre en place l'intervention la plus adéquate possible
 - nous intervenons parfois en partenariat avec le **réseau et/ou l'association local(e)**
 - nous prenons contact avec les **différentes structures sur place** : Croix rouge, service d'ambulances privées, médecins, services de gardiennage, bénévoles, serveurs, ... afin de les informer de notre présence et de notre rôle, de manière à ce que soit ils nous relayent certaines situations, soit nous puissions également leur en orienter certaines.

- Méthodologie d'intervention :

Toute demande d'intervention est analysée dans un 1^{er} temps par téléphone par la personne de contact qui la relaie ensuite à l'ensemble des membres du réseau. Une rencontre entre les membres du réseau (tous ou quelques uns selon les disponibilités) et l'organisateur est alors planifiée.

Celle-ci a pour but :

- de lui présenter notre philosophie et méthodologie d'intervention
- d'obtenir des informations sur l'évènement en question et de s'assurer de la pertinence de notre intervention
- de sonder ses attentes vis-à-vis de notre réseau
- d'établir les modalités d'intervention

- de définir les bases de la convention de partenariat

Une équipe de travailleurs et jobistes est alors constituée pour assurer l'intervention et un responsable de l'action est déterminé parmi les travailleurs.

Au terme de l'intervention, un débriefing est organisé entre les travailleurs et les jobistes présents sur l'évènement. Animé par la coordination, le débriefing est aussi le moment de défraiement des jobistes.

Enfin, une évaluation est menée avec l'organisateur de l'évènement lors d'une de nos réunions plénières ultérieures.

- **Nos outils :**

- 1 ligne téléphonique et une adresse mail gérée par le coordinateur ;
- une banderole et le matériel nécessaire à la décoration du stand (lampes, brochures, affiches, ...) ;
- un folder de présentation et des flyers d'information sur notre stand ;
- **nos documents** (voir annexes):
 - une charte (voir ci-dessus) ;
 - critères d'inclusion pour les partenaires et partenaires occasionnels (voir annexe 2) ;
 - une convention de partenariat avec les organisateurs (voir annexe 3) ;
 - une convention pour les jobistes (ROI) (voir annexe 4) ;
 - une convention de service pour les jobistes (en vue de leur défraiement, voir annexe 5) ;
 - une fiche de débriefing pour les évènements (voir annexe 6).

V. ACTIVITES 2013

1. LES REUNIONS DU RESEAU "RISQUER MOINS"

Ces réunions rassemblent l'ensemble des partenaires du réseau liégeois "Risquer moins" et ont, notamment pour objet :

- la réflexion sur des points d'ordre méthodologique ;
- l'analyse des demandes d'intervention ;
- la préparation et l'évaluation des interventions ;
- la rencontre d'organiseurs et de partenaires potentiels ;
- la conception d'outils de communication ;
- le développement de projets, et pour l'année 2013, principalement le projet de labellisation de lieux festifs ;
- la recherche de sources de financement (subsidés, sponsors, ...) ;
- la mise en œuvre du projet spécifique de labellisation « Quality Nights » de différents établissements festifs liégeois.

Dates : 24/01, 21/02, 21/03, 18/04, 30/05, 27/06, 19/09, 24/10, 14/11, 12/12

Soit **10 réunions en 2013**

2. LES INTERVENTIONS EN MILIEU FESTIF

- a. Fiesta du Rock – Flémalle – 21 juin 2013
- b. Fiesta du Rock – Flémalle – 22 juin 2013
- c. Fin des examens dans le Carré (Liège) – 20 juin 2013
- d. 15 août (Liège)
- e. City parade - 25 août 2013 (Liège)
- f. Unifestival – Sart-Tilman – 3 octobre 2013

NB : voir fiches de débriefing complètes en annexe 6.

EVALUATION QUANTITATIVE

- Nombre d'évènements couverts : 6

- Nombre approximatif de personnes touchées : +/- 600
- Nombre de brochures distribuées : +/- 450
- Nombre de préservatifs distribués : +/- 1200
- Nombre de questionnaires : +/- 120

3. LE PROJET DE LABELISATION « QUALITY NIGHTS » D'ETABLISSEMENTS FESTIFS LIEGEOIS

Pour rappel, en 2010, en lien avec nos interventions "fin des examens" dans le Carré, nous avons décidé qu'il était important d'essayer d'intégrer les cafetiers à nos actions car il s'agit de véritables partenaires de la réduction des risques dans notre réalité festive liégeoise.

NB : Notre démarche s'inscrit en complémentarité du projet "Respect 16" mené par la Ville visant à rappeler la réglementation en matière d'alcool (interdiction aux moins de 16 ans) et à interpeller les vendeurs de boissons alcoolisées (cafetiers, night shops) qui ne la respecteraient pas.

Dans un 1^{er} temps, nous avons réalisé une enquête auprès des cafetiers du Carré ainsi que des fêtards dans le cadre de la fête de fin des examens de juin 2010 (voir questionnaire et analyse en annexe).

Les objectifs du questionnaire "cafetiers" étaient :

- par l'intermédiaire de ce sondage, de présenter notre réseau et ses actions ;
- de sonder les difficultés rencontrées et les solutions apportées et/ou à développer en matière de consommation de produits ;
- de sonder leurs connaissances sur les initiatives (projets) déjà développées par ailleurs entre services de prévention et cafetiers et leur intérêt pour cette démarche.

L'objectif du sondage mené auprès des "fêtards" était, quant à lui, de déterminer les besoins de ceux-ci en matière de réduction des risques en milieu festif.

Cette ébauche de contacts ainsi que le dépouillement et l'analyse des questionnaires ont laissé entrevoir un terrain favorable à la mise en place d'actions de réduction des risques sous une forme à définir.

Dans un 2^{ème} temps,

Nous avons rencontré la Teignouse qui développe le projet "Café futé" dans la région Ourthe – Amblève.

Ensuite, à leur demande, nous avons rencontré Modus Vivendi, désireux d'implanter en région liégeoise le label Quality night; label destiné au milieu festif, à savoir les boîtes et détenteurs de lieux festifs. Ce label ne vise pas uniquement les usages de drogues mais a été élargi à la Promotion de la Santé : sexualité, acoustique, communication non-violente,

Il comporte 5 critères obligatoires :

1. la mise à disposition de préservatifs ;
2. la mise à disposition de bouchons d'oreille ;

3. la mise à disposition d'eau gratuite ;
4. l'alerte en cas de produits dangereux ;
5. la formation de minimum 50% du personnel en matière de réduction des risques liés à l'usage de drogues, des nuisances sonores, de gestion de conflits, de communication non-violente et d'interventions 1ers secours.

La mise en place de ce label nécessite tout un travail préparatoire puis d'accompagnement.

En outre, en région liégeoise, une étape primordiale consisterait en un état des lieux des boîtes et salles qui pourraient être visées par ce label.

Aussi, compte-tenu non seulement des moyens (humains et matériels) importants requis par la mise en place de ce label mais aussi du fait qu'il ne vise pas notre 1^{ère} réalité festive liégeoise, à savoir les cafés du Carré, nous avons décidé préférable de nous centrer tout d'abord sur la mise en place d'une "formule liégeoise spécifique" adaptée aux cafés.

Rencontre de partenaires potentiels :

- Katty Firquet, députée provinciale ayant rencontré Modus Vivendi concernant leur projet Quality Night et ayant particulièrement apprécié celui-ci, nous l'avons conviée à une de nos réunions pour lui présenter notre réseau ainsi que notre souhait de mettre en place un label pour les cafés du Carré. Celui-ci a retenu toute son attention et elle s'est dite prête à mettre des moyens à notre disposition pour le développer

- Rencontre de représentants du Cabinet de l'Echevinat des affaires sociales et de la santé de la Ville de Liège pour aborder le projet "Respect 16" visant le respect de la loi sur l'interdiction de la vente d'alcool aux moins de 16 ans et la complémentarité potentielle de cette action et de notre projet.

- Rencontre d'une représentante des PSE de la Ville de Liège afin d'envisager la participation de jeunes à ce projet (cf. importance du "travail par les pairs" dans notre philosophie d'action).

Fin 2011, les différents axes du projet (objectifs, public, critères du label....) ont été précisés.

En 2012

Plusieurs rencontres avec Madame FIRQUET et des membres de son Cabinet ont été organisées. Des rencontres avec une collaboratrice de Monsieur l'échevin Benoît DREZE ont également eu lieu. Suite à ces rencontres, le 23 juillet 2012, une demande de subsides en vue du développement du projet « cafetiers » à Liège a été officiellement introduite auprès du Cabinet de Madame la Députée provinciale Katty FIRQUET. Cette demande est consultable dans l'annexe 7 de ce rapport.

Le 13 décembre 2012, nous avons été avertis par courrier que le Collège provincial de Liège avait décidé de nous octroyer un subside de 9.290,00 € pour notre projet (voir annexe 8). Ce courrier est également disponible en annexe.

En 2013

L'année 2013 a été très chargée. En effet, outre les activités habituelles du Réseau Risquer Moins Liège, la mise en œuvre du projet « Cafetiers » a fait l'objet de toutes nos attentions. Il relèverait de la gageure de vouloir tendre vers une quelconque exhaustivité pour relater le travail titanesque qui a été abattu par les partenaires du réseau Risquer Moins (de la réflexion avant l'action jusqu'au placement des distributeurs de préservatifs dans les lieux labellisés...). Pour se faire une idée de l'ampleur de ce travail, le lecteur intéressé est invité à consulter l'annexe 12 qui présente un document de Modus Vivendi, notre partenaire, et qui est intitulé « Rétroplanning ». Ce document énumère toutes les étapes qui ont dû être franchies lors de la mise en œuvre du projet.

Le projet de labellisation « Quality Nights » a été systématiquement mis à l'ordre du jour des réunions du partenariat de Risquer Moins. Des réunions spécifiques ont également été organisées avec des intervenants de Modus Vivendi, notamment le 17/01 et le 30/09. Une convention a été signée à cet égard avec Modus Vivendi (voir annexe 10).

Par ailleurs, d'autres réunions ont été organisées dans le cadre de ce projet spécifique. Il s'agit notamment d'un Focus group, organisé le 7 mars 2013 avec des jeunes participant à la vie festive liégeoise, en présence de Modus Vivendi (voir annexe 13). Il s'agit également d'une réunion avec les Cafetiers intéressés par une labellisation « Quality Nights » le 22/05 à l'Espace Charlemagne.

Relevons également la représentation du partenariat de Risquer Moins lors des réunions Super QN organisées par Modus Vivendi le 30/01, le 18/06 et le 18/12/2013. La réunion du 18/06 était particulièrement importante puisqu'elle a permis de recueillir l'accord du groupe ad hoc pour labelliser les différents lieux liégeois pressentis (voir l'annexe 14 pour le document de présentation de ces lieux festifs).

Les cafetiers engagés dans le processus de labellisation ont également été rencontrés le 3 juillet 2013 au sein de leur établissement.

Une conférence de presse a été organisée le 2 octobre 2013 pour le lancement du Label « Quality Nights » en Province de Liège (voir les annexes 15 et 16). Cette conférence de presse a été organisée au Studio 22 un des cinq lieux labellisés le 2 octobre (Court Saint Jean, Orange Givrée, Déluge, Studio 22 et Cadran). Un autre lieu, le Centre Culturel de Chênée a été labellisé en novembre 2013. Enfin, « la Zone », est en voie d'être labellisée. De nombreux articles ont été publiés suite à la conférence de presse. Vous pouvez en consulter dans l'annexe 17.

Notons enfin que dans chaque lieu labellisé, une soirée promotionnelle pour le lancement du Label a été organisée et a donc mobilisé des partenaires de Risquer Moins. Et tout ceci n'est pas une fin en soi, mais bien le début d'une grande aventure puisque chaque lieu festif bénéficiera d'un suivi de la part de Risquer Moins pour encourager et garantir le maintien des bonnes pratiques mises en place.

4. LES COLLABORATIONS / PARTENARIATS / LE TRAVAIL EN RESEAU

a. Participation aux réunions "Superfestif"

Modus Vivendi, association bruxelloise à l'initiative de la mise en place de projets de réduction des risques en milieu festif, est chargé d'assurer la coordination de l'ensemble des actions menées en la matière en Communauté française. Les réunions "Supefestif" rassemblent dès lors des représentants de l'ensemble des projets de réduction des risques en Communauté française et ont notamment pour objet :

- d'accroître la connaissance du réseau via une présentation des actions et réalités de chacun ;
- le partage d'expériences et d'outils ;
- la réflexion sur des questions d'ordre méthodologique ;
- la "défense" et la promotion de notre secteur via la définition de stratégies visant à sensibiliser le politique et les organisateurs d'événements à la philosophie et la nécessité de nos interventions.

Dates : 28/02, 20/06 et 28/11, soit **3 réunions en 2013**

b. Rencontres de partenaires potentiels

Des représentantes de Cap Fly ont participé à une réunion de Risquer Moins afin d'envisager les collaborations possibles. C'est avec plaisir que le Consortium Risquer Moins compte un nouveau partenaire. Cap Fly, qui était déjà représenté dans les réunions de préparation de Risquer Moins a décidé de s'investir davantage dans la réduction des risques en milieu festif et a avalisé la Charte du partenariat (voir annexe 9). Bienvenue donc à ce « nouveau » partenaire !

c. Rencontre des partenaires locaux dans le cadre de la Fiesta du Rock

Dans le cadre de notre intervention au festival "La Fiesta du rock" à Flémalle, nous participons aux réunions de préparation et d'évaluation réunissant l'ensemble des intervenants (organisateur, bénévoles, services de soins, ...) et partenaires locaux dont le GAPpp (service local d'aide aux toxicomanes).

d. Rencontre avec les politiques

Particulièrement intéressée par le label Quality night développé par Modus Vivendi, de nouvelles rencontres avec Madame FIRQUET et des membres de son Cabinet ont été organisées, notamment le 9/01/2013. Suite à ces contacts, comme indiqué plus haut, le Collège provincial de Liège a décidé de nous octroyer un subside de 9.290,00 € pour le projet « Cafetiers ».

Par ailleurs, étant donné le climat actuel d'ouverture de la Ville vis-à-vis de notre réseau, il a été décidé depuis 2012 d'inviter des représentants de la ville dont Laurent

MAISSE aux réunions de Risquer Moins. En effet, il est nécessaire de développer une concertation permanente afin d'envisager les collaborations sur les événements festifs (cf City Parade) et dans le cadre de notre projet « Cafetiers ».

e. Coordination de Risquer Moins

La coordination de Risquer Moins liège est assurée par le coordinateur du RéLiA depuis septembre 2012. Une convention a été établie entre la PFPL/RéLiA et les partenaires de Risquer Moins à cet effet. Cette convention de collaboration était conclue pour une durée d'un an renouvelable. Le comité de pilotage du RéLiA a décidé de reconduire cette convention pour une durée d'un an (voir annexe 11).

5. FORMATIONS

Une formation généraliste en réduction des risques dispensée par des membres de Modus Vivendi a été organisée par le RéLiA pour les membres du réseau qui n'ont pas encore eu la possibilité de suivre cette formation et pour les intervenants intéressés par la problématique sur le territoire du RéLiA. Cette formation s'est déroulée en deux journées, les 05 et 21 novembre 2013.

Par ailleurs, en 2013, deux sessions de formation à destination des candidats jobistes ont été organisées en novembre 2013. Ce qui porte notre file active de jobistes formés à 21 !

VI. BILAN ET PERSPECTIVES

L'absence de subsides récurrents se fait désormais cruellement ressentir, rendant parfois difficile notre fonctionnement et ce, à plusieurs niveaux :

- les prestations des travailleurs sur événements se font en heures supplémentaires
- difficulté de défraiement des jobistes ayant entraîné l'annulation d'une de nos prestations ;

- nécessité de limiter nos interventions ;
- difficulté d'acheter de matériel et de développer l'aspect marketing, visibilité ;

...

Cependant, malgré ces embuches, le réseau liégeois "Risquer moins" est un réseau dynamique, fonctionnant de manière autonome sur base d'un partenariat efficace et développant de nombreux projets et actions.

A venir en 2014

- Poursuite de notre recherche de subsides ;

- Réflexion quant à une labellisation de tout le carré en partenariat avec la Ville de Liège et l'asbl HoreCarré ;

- Interventions déjà programmées :

- la fin des examens dans le Carré en juin 2014
- le 15 août en Outremeuse
- l'Unifestival
- Saint-Nicolas des étudiants

Etant donné que la Fiesta du Rock à Flémalle va sans doute renaître de ses cendres en étant organisée différemment, des contacts avec nos partenaires flémallois seront entretenus pour envisager la poursuite de nos collaborations.

VII. ANNEXES

ANNEXE 1 :
**Critères d'inclusion au Réseau liégeois de
réduction des risques en milieu festif**



Critères d'inclusion au Réseau Liégeois
de réduction des risques en milieu festif (Risquer Moins)

Être intervenant du champ psycho-médico-social et/ou intervenant de terrain du champs des assuétudes et/ou de la jeunesse.

- **Adhérer et souscrire à la Charte du Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif.**

Il est important, lors de la souscription à cette charte, que les pouvoirs organisateurs de chaque institution désireuse de devenir membre du Réseau Risquer Moins adhèrent également à cette charte.

- **Avoir suivi une formation dispensée par le Réseau Risquer Moins.**
- **Participer activement et régulièrement aux réunions du Réseau Risquer Moins ainsi qu'à l'une ou l'autre tâche.**

Nous attendons effectivement de tous nos membres une participation active et régulière à nos différentes réunions. En effet, chaque réunion apporte son lot de discussions, analyses, évaluations et prises de décisions auxquelles chaque membre doit participer selon ses disponibilités.

Fait à, le.....

Je soussigné.....pour
l'association/institution.....

.....
.....

déclare avoir pris connaissance de la Charte du Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif, l'avoir signée et accepte les critères d'inclusion au Réseau Risquer Moins sus-mentionnés.

Signature :

ANNEXE 2 :

Critères d'inclusion des partenaires régionaux et occasionnels au Réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif



Critères d'inclusion des partenaires régionaux et occasionnels au Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif (Risquer Moins)

Adhérer et souscrire à la Charte du Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif.

Il est important, lors de la souscription à cette charte, que les pouvoirs organisateurs de chaque institution adhèrent également à cette charte.

- **Une définition claire et non équivoque du rôle de chaque institution/association partenaire sera donnée avant toute action en milieu festif.**

En effet, chaque association/institution désireuse d'être partenaire occasionnel lors d'une action en milieu festif pourra apporter ses compétences et ses spécificités locales. Celles-ci seront définies au préalable.

- **Participation à la préparation et à l'évaluation de chaque action en milieu festif.**

Nous attendons effectivement de nos partenaires locaux la participation à une séance de préparation de l'action en milieu festif ainsi qu'à une séance d'évaluation du partenariat effectué.

- **Participation en appoint aux actions en milieu festif selon les spécificités locales de chaque institution désireuse d'être partenaire local du Réseau Risquer Moins.**
-

Fait à, le.....

Je soussigné.....pour
l'association/institution.....

déclare avoir pris connaissance de la Charte du Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif, l'avoir signée et accepte les critères de partenariat avec le Réseau Risquer Moins sus-mentionnés.

Signature :

ANNEXE 3 :
**Convention de partenariat avec les
organismes**



Risquer Moins

"Réseau liégeois de réduction
des risques en milieu festif"



Convention de partenariat
Avec



L'augmentation régulière de la consommation des produits psychotropes est une réalité parmi les jeunes (15-30 ans). Ces jeunes, en général des **usagers occasionnels**, ne fréquentent pas les centres spécialisés et reçoivent **peu d'informations** quant aux risques liés à la consommation de drogues, encore moins sur les moyens de réduire ces risques.

En Communauté française, la réduction des risques en milieu festif existe depuis 1994. Actuellement, elle est mise en œuvre par **plus de 40 partenaires (182 événements festifs couverts en 2008)**.

C'est pourquoi, en mai 2007, des associations liégeoises se mobilisent autour **d'un projet de réduction des risques (RDR) liés à l'usage de drogues en milieu festif**.

Notre objectif est de **sensibiliser** les consommateurs aux risques liés à l'usage de produits psychotropes et les **informer** sur les moyens de **réduire ces risques**. En outre, nous cherchons à les informer sur le **sida, les hépatites, les infections sexuellement transmissibles**. Nous **renseignons également sur les institutions locales d'aide**, les possibilités de dépistage, etc.

Nous proposons un **stand d'information et de réduction des risques en milieu festif** tenu **par des professionnels et par des jeunes** formés, défrayés et encadrés par les professionnels.

Le projet s'inscrit dans une **démarche de promotion de la santé** car il tente de donner aux consommateurs les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé. Il opte ainsi pour une responsabilisation des usagers : responsable par rapport à soi-même (limiter les risques pour sa propre santé) et à autrui (prendre soin des autres et éviter de les mettre en danger).

Objectifs du projet « Drogues Risquer Moins »

Objectifs généraux

- Toucher un large public de jeunes pouvant être confrontés, dans les milieux festifs, à l'adoption de conduites à risques pouvant être liées à l'usage de drogues (usage abusif, isolement social, troubles de l'alimentation, santé mentale...).
- Leur donner les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur santé physique, mentale ou sociale en induisant des changements pour une gestion responsable de leur consommation.

- Permettre une reconnaissance des usagers en tant que citoyens à part entière par le biais du projet participatif.
- Améliorer la connaissance du phénomène (produits utilisés, tendances émergentes, modes de consommation...) grâce au recueil de données induit par l'action.

Objectifs intermédiaires

- Fournir des informations correctes et détaillées sur les produits, les risques liés à la consommation et les moyens de les réduire (méconnaissance du produit, produits de coupe, modes de consommation, relations sexuelles non protégées, non désirées...).
- Responsabiliser les usagers par rapport à eux-mêmes (limiter les dommages sur sa propre santé) mais aussi par rapport à leur entourage (notion de solidarité : protéger les autres en évitant de les mettre en danger, veiller les uns sur les autres).
- Permettre un relais des demandes de suivi, d'aide et de prise en charge adapté à leur situation en les orientant vers les différents services locaux d'aide et de dépistage appropriés.

Les partenaires

- Différentes institutions déjà actives dans la prévention des conduites à risque participent au projet. Ils négocient leur intervention avec les organisateurs d'évènements festifs, forment et encadrent les jobistes et informent et orientent le public via le stand.
 - L'asbl **Nadja**, centre d'accueil, de documentation, de prévention et de traitement des dépendances
 - Le **CLAJ**, Service d'Aide à la jeunesse Aide éducative et préventive en Milieu Ouvert
 - **Seraing 5**, centre d'accueil, d'information et de consultations, spécialisé dans le traitement des problèmes de toxico-dépendance
 - Le service prévention du Centre de Santé Mentale **ALFA**
 - L'asbl **Accueil-Drogues**, service d'information, d'orientation, de réduction des risques et d'échange de seringues)

- L'asbl **Modus Vivendi**, initiateur du projet, fournit la méthodologie, une partie du matériel.

- Un pool de **jobistes** effectifs

Méthode incontournable à la Réduction des Risques, **le projet participatif** consiste à intégrer au projet de jeunes jobistes, usagers de drogues, formés et convaincus du bien fondé de la RDR et de ce type d'interventions.

Les jobistes s'avèrent d'une aide précieuse pour leurs connaissances pratiques du milieu festif, du public cible et des produits ainsi que la crédibilité de leur discours auprès du public.

Recrutés dans le milieu festif même et inscrits dans l'ambiance de l'endroit investi, nous pouvons les considérer comme des « facilitateurs de contact ». Ils nous permettent de toucher un public que les professionnels ne pourraient atteindre seuls et de transmettre des messages de RDR auprès de leurs pairs.

Enfin, ce type de méthode participative reconnaît les usagers de drogues comme acteurs de leur propre santé et leur permet de s'inscrire dans une démarche citoyenne en s'appropriant le projet et en s'investissant dans une optique de promotion de la santé et de santé publique.

Le projet « Drogues Risquer Moins » est soutenu par la Communauté française.

CONVENTION ENTRE
« Risquer Moins, réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif »
ET

- Les partenaires du PROJET « RISQUER MOINS » s'engagent à :
 - détacher gratuitement au moins professionnels encadrant une équipe de..... jobistes qui assureront un travail de prévention et de réduction des risques dans le cadre de(l'horaire peut varier en fonction de l'affluence,...).
 - fournir le matériel de prévention à disposition du public (brochures, préservatifs,...).

- L'organisateur de s'engage à :
 - fournir l'espace et le mobilier nécessaires (tables et chaises) au stand
 - fournir de l'eau potable et, si possible, des collations sucrées (biscuits, fruits,...) à l'attention du public
 - fournir des boissons non alcoolisées aux professionnels et aux jobistes
 - faire figurer le logo du réseau liégeois "Risquer moins" sur les affiches, flyers, ... de la manifestation

Liège, le

Pour le Réseau liégeois "Risquer Moins"

Pour

ANNEXE 4 :

Convention à l'attention des jobistes formés par le Réseau liégeois "Risquer moins"



Convention à l'attention des jobistes formés par le Réseau Liégeois Risquer Moins.

1. Engagement vis-à-vis du Réseau Risquer Moins.

- **Le jobiste doit être en accord avec la philosophie de la réduction des risques qui sous-tend l'action du Réseau Liégeois Risquer moins (cf. Adhésion à la *Charte de « Risquer Moins », Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif*).**
- **Le jobiste doit participer à chaque séance de briefing et de débriefing :**

Briefing : Séance d'information se déroulant AVANT chaque action où la convention d'intervention sera signée.

Débriefing : Séance d'évaluation se déroulant APRES chaque intervention où la deuxième partie de la convention jobiste sera complétée et signée. C'est uniquement lors du débriefing que le jobiste sera rémunéré.

NB : Les deux séances obligatoires sus mentionnées ne sont pas rémunérées.

- **Le jobiste doit respecter les horaires, les tâches qui lui seront attribuées, le(s) lieu(x) où il devra se rendre ainsi que les consignes applicables lors des interventions.**

Pauses : Celles-ci seront définies par l'intervenant responsable de l'intervention.

- **Bien connaître son sujet**

Après écolage et deux ou trois actions coachées, le jobiste doit avoir une bonne connaissance du contenu des brochures et de la méthodologie d'intervention.

NB : Chaque action est coordonnée par un intervenant professionnel. À tout moment, le jobiste peut se référer à lui pour quelque question qu'il se pose ou quelque difficulté qu'il rencontre.

2. Consignes applicables lors des interventions.

A. Durant toute la durée de l’action, le jobiste représente le projet de RDR et doit donc faire preuve de crédibilité auprès du public, au même titre qu’un professionnel.

Le Jobiste doit arriver sur le lieu de l’action « en état » d’assurer la prestation que l’on attend de lui, à savoir : s’exprimer de manière claire et cohérente, avoir un comportement et une présentation adéquats, être capable d’assurer les tâches qui lui sont attribuées.

Cela signifie qu’aucune consommation ne sera autorisée pendant les prestations au stand ou en équipe mobile.

Si le responsable estime que l’état du jobiste est inadéquat pour assurer le travail qu’il s’est engagé à prester, le jobiste sera immédiatement exclu de la prestation du jour (avec les retenues financières que cela entraînerait).

B. Le responsable de l’action détermine les moments les plus opportuns pour prendre les pauses.

Au retour des pauses, le responsable évaluera si le jobiste est toujours en état d’assurer sa prestation. Si tel n’était pas le cas, le jobiste serait immédiatement exclu du reste de la prestation (avec les retenues financières que cela entraînerait).

C. Respecter la confidentialité.

D. Veiller à rester dans son rôle de jobiste. Par exemple : ne pas jouer au « psy », ou raconter sa vie,...

E. Ne pas être intrusif. Par exemple : ne pas s’immiscer dans la vie privée de la personne, ne pas poser de question indiscrete,...

F. Parler uniquement de ce que l’on sait. Si le jobiste n’est pas certain de la réponse adéquate à une question formulée par le public, il devra s’en référer à l’intervenant responsable de l’action.

G. Bien connaître le contenu des brochures. Comme dit précédemment, après deux ou trois interventions coachées, le jobiste devra être en mesure de connaître le contenu des brochures dans le but de pouvoir les utiliser à bon escient.

H. Ne pas juger l’autre, tant dans sa consommation que dans sa non-consommation.

I. Distinguer travail et consommation personnelle. Par exemple : ne pas parler de sa consommation personnelle.

J. Respecter les démarches de prévention autres que celles de la réduction des risques.

Fait à, le.....

Je soussigné, jobiste pour le Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif, déclare avoir pris connaissance de cette convention et la signe en accord avec son contenu.

ANNEXE 5 :
Convention de service (jobistes)



CONVENTION DE SERVICE

Entre le Réseau Liégeois de réduction des risques en milieux festifs « Risquer Moins », et plus particulièrement l'ASBL Centre Alfa, ayant son siège Rue de la Madeleine, 17 – 4000 Liège, représentée par Monsieur Jacques Van Russelt, coordinateur, et Mr./Mme, ci après dénommé le collaborateur.

Préambule :

S'inscrivant dans la dynamique impulsée par Modus Vivendi en Communauté française (asbl bruxelloise ayant pour objet social la prévention du sida auprès des usagers de drogues et la réduction des risques liés à l'usage de drogues), le réseau « Risquer Moins » a pour objet la réduction des risques liés à l'usage de drogues et d'alcool en milieux festifs.

En vue de cette mission d'information et d'éducation, le Réseau « Risquer Moins » souhaite collaborer avec différentes personnes agissant sur le terrain. Cette collaboration se fait en dehors de tout lien de subordination et de manière limitée.

En égard à ce qui précède, les parties ont convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

Par la présente convention, le Réseau « Risquer Moins » confie au collaborateur une mission d'information et d'éducation qui vise la réduction des risques liés à l'usage de drogues et d'alcool en milieux festifs.

En vue de cette mission, le collaborateur aura suivi une formation spécifique. Le collaborateur s'engage à participer à un briefing avant l'évènement et à une évaluation après l'évènement.

Article 2 : Nature de la convention

Les parties sont liées par un contrat d'entreprise. Il n'existe entre elles aucun lien de subordination. Chacune des parties est ainsi libre de mettre fin à tout moment à la convention de service.

Toute note, mémo, instruction qui émanerait ou que donnerait le Réseau « Risquer Moins » n'aura d'autre objet que de permettre une parfaite et entière exécution de la présente convention.

Le collaborateur reste libre d'exercer toute autre activité généralement quelconque. Cette disposition s'entend cependant sans préjudice d'une nécessaire présence pour l'exécution de la présente convention.

Article 3 : Honoraires

A l'issue de l'exécution entière et parfaite de la convention, le collaborateur recevra la somme de euros, ce qui correspond au tarif horaire de 6.20€.

Par exécution entière et parfaite de la convention, il y a lieu notamment d'entendre que le collaborateur doit avoir participé à toutes les réunions et activités que nécessite la mission à laquelle il collabore.

Article 4 : Durée de la convention

Nom et lieu de l'évènement :

Date de l'évènement :

Horaire presté :

Fait en deux exemplaires, chacune de parties déclarant avoir reçu le sien.

Signature :

Pour le Réseau « Risquer Moins » :

Action en milieu festif d'information et de réduction des risques liés à l'usage des drogues

ANNEXE 6 :
Fiches de débriefing

Action en milieu festif d'information et de réduction des risques liés à l'usage des drogues



**Fiche de débriefing
Fiesta du Rock – 21 juin 2013**

- Institution et nom de la personne responsable de l'action :

Consortium d'association : « Risquez Moins » Réseau liégeois de Réduction des Risques en milieu festif

Lors de l'évènement :

Alfa/Accueil-Drogues : Anne-Lise Gardin

Claj : Annick Evrard

- Evènement :

« Fiesta du Rock » à Flémalle – VENDREDI 21/06/2013

- Personnes de contact sur le site (organisateur) :

Xavier Bohon (0497/54.35.25)

- Prénoms des jobistes et horaire de travail :

Neal : de 17h30 à 24h.

- Type de musique et de soirée : Rock-Electro des années 80. Festival rock régional

- Age moyen du public : environ 35 ans.

- Caractéristiques du public :

Très peu de festivaliers de la tranche d'âge 12-18 ans. Beaucoup d'adultes venant de Seraing et Flémalle. Public consommant essentiellement de l'alcool et du cannabis. Nous avons entendu que du LSD tournerait sur le site mais n'avons pas constaté de malaise ou de défonce liée à ce produit.

Public assez conscient de leur état et des risques encourus. Beaucoup de personnes organisaient un retour sécurisé (bobs, rentrent à pieds, ...)

- Nombre de personnes présentes :

Environ 800 personnes.

- Nombre de questionnaires remplis : 17
- Nombre approximatif de personnes passées par le stand : Environ 70 personnes.
- D'après vos observations, l'événement est-il adéquat pour l'action à mener ?
Oui ! La consommation de produits est présente, les questionnements relatifs aux produits le sont également. Une demande persiste tant du côté du public que de l'organisateur.

- Organisation du stand et/ou de l'équipe mobile:

Le stand était situé comme d'habitude entre les deux scènes. L'endroit permet une acoustique acceptable (on arrive à s'entendre !). Le « village associatif » était désert (nous étions les seuls présents), les personnes curieuses n'avaient que nous à visiter, nous en avons donc accueillies plus que les années précédentes.

Nous avons pu profiter d'un diable, prêté par l'organisation, afin de transporter notre matériel (et il fallait bien ça !).

Notons qu'au niveau matériel, la nouvelle guirlande lumineuse fonctionne très bien mais la tonnelle n'est pas totalement étanche à l'eau !

Nous n'avons pas pu organiser d'équipe mobile car nous manquions de jobistes... Nous comptons organiser prochainement deux journées de formation afin de recruter de nouveaux jobistes !

- Accueil et réactions des organisateurs :

- Accueil et réactions du public :

Public très accueillant et encourageant face aux messages que nous leur adressions. Ouvert au discours de la réduction des risques !

Connaissance préalable des brochures par le public :

La nouvelle brochure héroïne a suscité une remarque quant au renouvellement des brochures... D'après cette personne, il faudra qu'elles soient toutes rééditées plus souvent. Le public avait une bonne connaissance globale des brochures. Il faut dire que nous sommes présents depuis de nombreuses années sur le site !

Questions fréquemment posées :

Les bouchons d'oreille sont-ils gratuits ?

Où peut-on trouver de l'eau ?

Moins de questions fréquemment posées que les dernières années, pas une demande de programme des festivités ! Etonnant !

Anecdotes :

- Nous avons organisé une petite activité avec trois enfants qui « squattaient » le stand : noter les conseils de RdR qui leur parlaient le plus sur des gobelets et les afficher sur le stand.
- Plusieurs personnes rencontrées étaient bien connues des services d'Accueil-Drogues... ;-)

Remarques :

- Le festival était payant pour la première fois de son histoire (15 euros), ce qui a eu pour effet une diminution d'au moins la moitié du public !
 - Il a plu de 18 à 20h30, le terrain était complètement détrempé !
 - Une démonstration de l'utilisation du kit de sniff, fort appréciée par le festivalier !
 - Nous pensons poursuivre sur l'idée de l'activité développée avec les enfants. Par exemple, nous proposerions un jeu de lancer de capsule dans le gobelet reprenant le conseil de RdR qui leur parle le plus. Si la personne réussit, nous pourrions offrir des bouchons d'oreille, ou autre chose (un billet gratuit pour remplir un questionnaire ? ;-))
- Type et nombre de préservatifs et lubrifiant distribués : environ 200 préservatifs « classiques » distribués.
- Nombre de brochures distribuées :

<u>Cannabis</u>		<u>Champi et LSD</u>	
<u>Alcool</u>		<u>Médicament</u>	
<u>Héroïne</u>			
<u>Cocaïne</u>			
<u>Speed</u>			
<u>XTC</u>			

Action en milieu festif d'information et de réduction des risques liés à l'usage des drogues



Fiche de débriefing
Fiesta du Rock – 22 juin 2013

▪ Institution et nom de la personne responsable de l'action :

Consortium d'association : « Risquez Moins » Réseau liégeois de Réduction des Risques en milieu festif

Lors de l'évènement :

Alfa/Accueil-Drogues : Anne-Lise Gardin et Christophe Quennery

Seraing V : Pascale Cluyckers

▪ Evènement :

« Fiesta du Rock » à Flémalle – SAMEDI 22/06/2013

▪ Personnes de contact sur le site (organisateur) :

Xavier Bohon (0497/54.35.25)

▪ Prénoms des jobistes et horaire de travail :

Neal : de 18h à 24h.

Vincent : de 16h à 22h.

▪ Type de musique et de soirée : Musique Métal, Punk. Festival rock régional

▪ Age moyen du public : environ 30 ans.

▪ Caractéristiques du public :

Très peu de festivaliers de la tranche d'âge 12-18 ans. Beaucoup d'adultes venant de Seraing et Flémalle. Public consommant essentiellement de l'alcool et du cannabis. Nous avons entendu que du LSD tournerait sur le site mais n'avons pas constaté de malaise ou de défonce liée à ce produit.

Public assez conscient de leur état et des risques encourus. Beaucoup de personnes organisaient un retour sécurisé (bobs, rentrent à pieds, ...).

▪ Nombre de personnes présentes :

Environ 1000 personnes.

- Nombre de questionnaires remplis : 13
- Nombre approximatif de personnes passées par le stand : Environ 40 personnes.

- D'après vos observations, l'événement est-il adéquat pour l'action à mener ?

Oui ! La consommation de produits est présente même si une grande partie du public avait prévu différentes stratégies pour réduire les risques qu'ils prenaient. Une demande persiste tant du côté du public que de l'organisateur.

- Organisation du stand et/ou de l'équipe mobile:

Le stand était organisé de la même manière que le vendredi 21/06/13 (mais on s'entendait moins... voir les remarques). L'équipe étant plus fournie que la veille, nous avons pu organiser des équipes mobiles.

La première s'est rendue dans le camping où il y avait fort peu de monde (environ 50 tentes, encore plein de place sur le terrain de foot !). Distribution d'environ 20 préservatifs mais beaucoup en avait déjà (venant principalement des stands présents sur le site !). Distribution des affiches reprenant l'emplacement de notre stand. Environ 10 paires de bouchons d'oreille distribués. Le camping était fort calme et serein !

La seconde a tourné sur le site pour repérer si des gens faisaient un malaise.

La troisième s'est rendue sur les différents parkings afin de voir si les festivaliers rentraient en toute sécurité (nous avons reçu des éthylo-tests gratuits et voulaient les tester). Il s'avère que la plupart des gens ayant soufflé dans le ballon obtenaient un test négatif à l'alcool ! La prise de risque au niveau du retour au domicile est donc plutôt restreinte !

- Accueil et réactions des organisateurs :

- Accueil et réactions du public :

Public assez accueillant et encourageant face aux messages que nous leur adressions. Ouvert au discours de la réduction des risques. Certains en ont profité pour développer des aspects plus personnels et se confier aux intervenants quant à leur problématique liée aux drogues.

Connaissance préalable des brochures par le public :

Le public était partagé mais beaucoup avaient déjà connaissance des brochures. Il faut dire que nous sommes présents depuis de nombreuses années sur le site et que certains fréquentent régulièrement d'autres festivals où d'autres associations sont présentes (Dour, Esperanzah, ...) !

Questions fréquemment posées :

Il n'y a pas vraiment eu de questions fréquemment posées !

Anecdotes :

- Le premier cas de « malaise » qui s’est présenté aux abords du stand (il est arrivé en vomissant) a été investi par quasiment toute l’équipe (sans l’étouffer quand même) ! Aaaaah il a dû se sentir soutenu celui-là ! Une fois ses esprits repris, il s’est intéressé au stand, a mangé une pomme et, bien sûr, nous a rempli un questionnaire ! ;-)

Remarques :

- Nous avons eu trois contacts avec des jobistes potentiels, nous leur avons donné nos coordonnées.
 - Un cas de malaise physique grave a été emmené à la croix rouge. Quelques personnes présentaient des signes manifestes de surconsommation mais étaient généralement entourées par des amis.
 - La musique allait très fort ! Même de notre stand, nous avions du mal à nous entendre !
 - Il nous faut recommander des manuels du festivalier... Ils ont été fort appréciés par le public (d’ailleurs nous aussi on l’aime beaucoup !)
 - Nous pensons peut-être mettre des brochures concernant le tabac (les produits les plus consommés sont l’alcool, le tabac et le cannabis). Nous verrons avec le « FARES » s’ils peuvent nous en fournir pour les prochains événements.
- Type et nombre de préservatifs et lubrifiant distribués : environ 120 préservatifs « classiques » distribués.
- Nombre de brochures distribuées :

<u>Cannabis</u>		<u>Champi et LSD</u>	
<u>Alcool</u>		<u>Médicament</u>	
<u>Héroïne</u>			
<u>Cocaïne</u>			
<u>Speed</u>			
<u>XTC</u>			



(nouveau)

Action en milieu festif d'information et de réduction des risques liés à l'usage des drogues

Fiche de débriefing – 15 août 2013 en Outre-Meuse

- Institution et nom de la personne responsable de l'action :

Consortium d'association :

Alfa/Accueil-Drogues :	Anne-Lise GARDIN
Seraing 5 :	Pascale Cluckers
CLAJ :	Annick Evrard
CAP Fly (observateur) :	Pierre-Yves Dechevez
Jobistes :	Neal, Dominique et Johnny

- Evènement : « Fête du 15 Août en Outremeuse »

Dates : 15 août 2013
Lieu : Auberge Georges Simenon (Outremeuse)
Rue G. Simenon, 2
4020 Liège

- Personnes de contact sur le site (organisateur) :

Dominique Faure (directrice de l'Auberge Georges Simenon) 04/344.56.89

- Prénoms des jobistes et horaire de travail :

Neal : 20 – 24h
Dominique : 20 – 24h
Johnny : 20 – 24h

- Type de musique et de soirée : Fêtes populaires (rock, électro, pop, acid, ... suivant les endroits)
- Âge moyen du public : 7 à 77 ans (dans l'Auberge) mais notons que la moyenne est moins jeune que d'habitude et 16 à 30 ans dans les rues.
- Caractéristiques du public : Fête populaire brassant un public très large, de familles à jeunes adolescents en passant par des personnes plus âgées.
- Nombre de personnes présentes : environ 200.000 personnes sur toute la durée de l'évènement.

- **Nombre de questionnaires remplis :** 14 questionnaires
- **Nombre approximatif de personnes passées par le stand :** Environ 30 personnes.
- **D'après vos observations, l'événement est-il adéquat pour l'action à mener ?**

Oui et non. Oui parce qu'un certain public consommateur est et restera toujours présent lors de cet événement. Non parce que l'endroit où le stand est situé ne favorise pas un contact avec notre public cible !

Organisation du stand et/ou de l'équipe mobile:

STAND :

Emplacement : Nous étions placés, comme d'habitude, à l'écart du passage des gens. Nous avons essayé de nous placer de manière à ce que l'on nous voit depuis l'entrée du bâtiment. Peu à peu, le travail se professionnalise : Les affiches sont réparties de manière à attirer les gens vers nous, l'éclairage attire l'attention et les travailleurs (jobistes et pro) redoublent d'inventivité pour entrer en contact avec le public.

Matériel logistique utilisé : Les badges « drogues, risquez moins », affichettes et flèches « Risquer Moins », décorations multiples (nappe, porte-folders, lumière noire, ampoules multicolores, ...), folders des différents services d'aide.

Préservatifs : nous en avons donné une trentaine, dont la moitié en récompense du remplissage des questionnaires. Les gens étaient globalement moins intéressés par les présos que les années précédentes.

Bouchons d'oreille : Nous avons des bouchons taille adulte (prix libre) et taille enfant (gratuit). Nous remarquons qu'encore beaucoup de parents omettent de mettre des bouchons dans les oreilles de leur(s) enfant(s) or la musique allait assez fort. Nous en avons donné à une bonne trentaine de parents avec le petits discours RdR et la brochure « Décibel ». Certains étaient content, d'autres honteux de ne pas y avoir pensé (parlant des casques louables aux Ardentes et à Espéranzah), d'autres les refusant sans vouloir nous écouter.

Nous n'avons vendu que quelques paires de bouchon « adulte ».

Pommes et eau à dispo du public : Offerts par l'auberge de Jeunesse. Deux gobelet d'eau ont été donné à deux personnes ayant consommé alcool et cannabis et s'apprêtant à consommer des produits excitants en sniff et/ou des produits hallucinogènes s'ils en trouvaient.

Cette année, nous avons également à disposition ...

kit de sniff : nous en avons distribuer 12. Bien qu'ils ne fussent pas exposés sur le stand, ils ont été abordés avec des personnes parlant ouvertement de leur intention de prendre un produit sniffable au cours de la soirée ou le mentionnant dans le questionnaire. Ce public fut surpris que cela existe, mais heureux d'en bénéficier.

kit d'injection : à disposition dans les caisses de rangement, mais pas sorti à l'occasion du 15 aout.

Ethylotest : Anne-Lise en ayant rapporté une quarantaine de la réunion Super Festif à Modus, nous avons encore quelques exemplaires. Alors que nous avons eu tout le mal du monde à faire fonctionner les éthylotests et à interpréter les résultats lors de la Fiesta du Rock en juin, sur le stand, avec un éclairage plus que suffisant, nous avons remarqué qu'ils s'avéraient en fait très efficace. Nous avons fait souffler un homme d'une bonne quarantaine d'année qui disait rentré en voiture et semblait « raisonnable ». Après avoir soufflé dans le ballon et un fois l'air repassé dans l'autre sens, la capsule est devenue chaude et « verte ». La couleur verte n'est pas facile à interprétée, mais mise à côté d'un éthylotest vierge, la différence ressort nettement.

L'homme fut intéressé par le discours et à accepté avec humour nos conseils de RdR. Nous avons donc décidé de garder un éthylotest vierge comme comparatif à ceux qui ont été soufflé afin de provoquer chez les candidats une réelle interpellation.

Flyers « recrutement jobiste » : Aucun de ces flyers n'a été pris, ni donné. Certaines personnes rencontrées à l'extérieur se sont montrées intéressées par le travail de « jobiste », mais ne sont pas arrivées jusqu'au stand.

Prochaine formation : le lundi 18/11/2013.

Nous avons commencé la permanence du stand à 20h. Pour éviter de rencontrer le problème d'attente (vécu les années précédentes) nous avons décidé de débiter le stand plus tard. Les demandes ont été fort peu nombreuses !

EQUIPE MOBILE :

Nous avons organisé une tournante entre jobistes pour que chacun puisse se familiariser avec ce type d'intervention.

JOBISTES :

Neal et Dominique, jobistes aguerris ont coaché Johnny, nouvellement formé.

Johnny a été attentif aux explications données tout au long de la prestation : brochures inconnues de lui ; comment s'en servir, quelles sont les parties les plus intéressante, manière d'entrer en contact avec le public ; questionnaires, homme sandwich, flyers d'indication.

A améliorer pour les fois prochaines : Le contenu des brochures doit être connu et les conseils de RdR principaux doivent être automatiques.

Accueil et réactions des organisateurs :

Nous avons été bien accueillis. L'auberge nous a fourni de l'eau et du coca (nous déplorons que les boissons aient été à température ambiante), des pommes bios étaient à notre disposition. Le personnel de l'Auberge était informé de notre action, nos badges nous permettaient d'accéder aux toilettes gratuitement.

Accueil et réactions du public :

Accueil toujours très sympathique, réceptif en règle générale.

Avec l’expérience, il semblerait que les travailleurs ciblent mieux les infos qui intéressent l’individu qui se présente au stand.

Le public montre de l’intérêt envers nos brochures et notre philosophie d’action.

Connaissance préalable des brochures par le public :

En général, les usagers ne connaissaient pas du tout les brochures.

Néanmoins, sur les 14 personnes ayant remplis un questionnaire, seulement 4 n’étaient jamais entré en contact avec un stand de RdR en milieux festifs.

Ce qui les intéressent principalement (par ordre décroissant d’importance) est l’information (produits, IST, sida, hép) -6-, les préservatifs et lubrifiants -3- ainsi que les bonbons et gadgets -3-, les bouchons d’oreille -2-, la discussion, passer un moment avec quelqu’un -2-, les contacts professionnels -2-, les kits de sniff -2-.

Anecdotes :

Le nouveau jobiste Johnny a été désigné par Anne-Lise comme homme sandwich de la RdR. Elle lui a confectionné un assemblage d’affiches RdR à porter sur les épaules. Il est venu en équipe mobile avec les autres vêtu de cette façon. D’abord vécu comme un « baptême », Johnny s’est vite rendu compte que son « vêtement » attirait les regards et était finalement un bon moyen d’être en communication (au moins visuelle) avec le public.

Anne-Lise a eu le lendemain des nouvelles de l’homme qui avait soufflé dans l’éthylotest : il a dormi à Liège chez sa belle-fille alors qu’il avait prévu de rentrer du côté de Berloz. Il paraît que toute la soirée, il a sorti son éthylotest de sa poche avec une mine (feinte) décrépite croissant au fur et à mesure que la soirée avançait !

Type et nombre de préservatifs et lubrifiant distribués : Environ une trentaine.

Nombre de brochures distribuées :

Cannabis		Cocaïne	
Speed et amphet’		Champi et LSD	
Héroïne		Médicament	
Alcool		XTC	

Recommander des brochures « Décibel », « cannabis » via MV et « les filles entr’elles » et « les garçons entr’eux » via www.jeunexaequo.be

Idées pour le futur :

Nous devrions demander à JVR l’autorisation d’utiliser ses dessins pour les imprimer sur des feuilles autocollantes histoire de créer nos propres autocollants.
Et faire des autocollants avec nos logos !



Action en milieu festif d'information et de réduction des risques liés à l'usage des drogues

Fiche de débriefing – City Parade Liège – Boulevard Avroy

- **Institution et nom de la personne responsable de l'action :**

Consortium d'association :

Alfa/Accueil-Drogues : Anne-Lise GARDIN, Christophe QUENNERY

CLAJ : Bertrand Pufalt et Emmanuel Paulus

Jobistes : Thomas, Sarah et Angie (nouveaux jobistes)

- **Evènement :** « City Parade »

Dates : Dimanche 25/08/2013

Lieu : Boulevard d'Avroy

- **Personnes de contact sur le site (organisateur) :**

Claude Van COOLS (dit Claude El divino): 0477/48.33.53



- **Prénoms des jobistes et horaire de travail :**

Thomas et Angie : 14h-20h

Sarah : 18h-24h

- **Type de musique et de soirée :** Evènement de la scène électro/techno

- **Âge moyen du public :** L'après-midi : quelques familles et des fêtards de 16 à 50 ans.
Le soir : moins, voire plus d'enfants. Même moyenne d'âge.

- **Caractéristiques du public :** Varié : la gratuité de l'évènement a invité toutes les classes sociales, tous les âges, tous les publics, pas seulement les amateurs d'électro et de techno.

La City Parade représente un évènement dans lequel « tout est permis » ... Les DJ's crient « Ce soir, on va tout péter », « ce soir, on fout le bordel », « ce soir, on rentre bourré » ... Les fêtards plaisantent « ce soir, ce sera par tous les trous »... Bref, chez les jeunes, comme chez les adultes, les sens y seraient exacerbés et l'excès autorisé. Une constatation qui peut choquer et accentue la pertinence de notre présence sur le site.

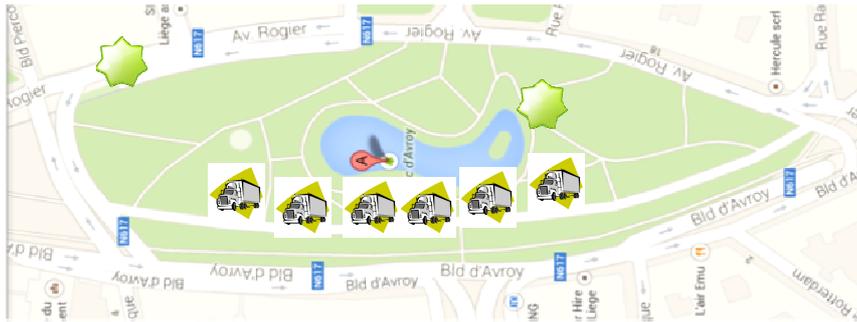
- **Nombre de personnes présentes :** Environ 175.000 personnes sur toute la durée de l'évènement. L'année précédente, il y avait 250.000 personnes.

Organisation du stand et/ou de l'équipe mobile:

STAND :

Nous nous sommes donc rapidement débrouillés : Bertrand est allé chercher la tonnelle au CLAJ et à 14h30, le stand était en place. Le « Mad Café » nous a gentiment prêté des tables et des chaises et nous nous sommes branchés sur une allonge prévue par Claude depuis le début.

Emplacement : Nous étions placés derrière le « Mad Café »



A notre droite il y avait un stand de l'IBSR. Le passage entre deux scènes se faisait plus par le bas (tronçon sur lequel nous nous trouvions et où se trouvaient également les camions, les bars et les caretings).

Au niveau du son, excepté lors du passage des camions, nous étions relativement à l'abri.

Matériel logistique utilisé : Les badges « drogues, risquez moins », affichettes RM, décorations multiples (nappe, porte-folders, ampoules multicolores, ...), folders des différents services d'aide.

Préservatifs : Nous avons distribué 400 préservatifs. A 22h, il ne nous en restait plus.

Bouchons d'oreilles : Nous avons des bouchons taille adulte (prix libre) et taille enfant (gratuit). Nous remarquons qu'encore beaucoup de parents omettent de mettre des bouchons dans les oreilles de leur(s) enfant(s) or la musique allait assez fort. Nous en avons donné à une bonne cinquantaine de parents avec le petits discours RdR et la brochure « Décibel ».

Nous avons vendu à prix libre toutes nos paires de bouchons « adulte » : 250 paires. A 21h30, il n'y en avait plus.

En fin de soirée, dépourvu de bouchons « adulte », nous avons donné quelques paires de bouchons « enfant » pour des personnes en ayant vraiment besoin.

Eau à dispo du public : Offertes par le « Mad Café » dans des carafes du CLAJ. Au total, c'est plus de 25 litres d'eau qui ont été distribués en gobelet. Les jobistes ont été au contact des fêtards pour suggérer l'hydratation.



Par contre, nous déplorons ne pas avoir eu de petites bouteilles. Les festivaliers ont parfois la crainte qu'on « plombe » leur verre, or nous avons des carafes ouvertes et des gobelets pré-servis lors des EM.

Cette année, nous avons également à disposition ...

kit de sniff' : nous en avons distribué 41, soit, tout le stock emporté. A 22h45, il n'est restait plus.

Bien qu'ils ne fussent pas exposés sur le stand, ils ont été abordés avec des personnes parlant ouvertement de leur intention de prendre un produit sniffable au cours de la soirée ou le mentionnant dans le questionnaire.

Certaines personnes sont venues exprès pour demander des « roule ta paille ».



kit d'injection : à disposition dans les caisses de rangement, mais pas sorti à l'occasion du 15 aout.

Ethylotest : Nous n'avons fait passer qu'un éthylotest. La lumière n'a pas permis d'analyser convenablement la couleur des granulés.

Flyers « recrutement jobiste » : Aucun de ces flyers n'a été pris, ni donné. Certaines personnes rencontrées à l'extérieur se sont montrées intéressées par le travail de « jobiste », mais ne sont pas arrivées jusqu'au stand.

Prochaine formation : le lundi 18/11/2013.

EQUIPE MOBILE :

Chaque nouveau jobiste est parti avec un professionnel en EM.

Angie et Anne-Lise ont distribué de l'eau en gobelet pré-servi. Accueil mitigé du public. Une interpellation de la Croix-Rouge pour un homme (la trentaine qui dormait profondément tout seul).

Thomas et Bébert ont distribué de l'eau en gobelet et des flyers pour indiquer aux fêtards qu'il y avait un stand de RdR. Accueil normal.

Christophe et Sarah sont partis distribuer des préservatifs et des brochures. Ont été bien accueillis.



JOBISTES :



Thomas : Avait parfois l'impression d'ennuyer les gens. A découvert des brochures inconnues de lui ; comment s'en servir, quelles sont les parties les plus intéressantes, manière d'entrer en contact avec le public ; questionnaires, flyers d'indication.
Assez réservé.

A améliorer pour les fois prochaines : Le contenu des brochures doit être connu et les conseils de RdR principaux doivent être automatiques. Eviter de donner le matériel (bouchons, brochures) sans aucune info !

Trouver des trucs pour entrer adéquatement en contact avec le public. Et porter ses lunettes.



Angie : Manifestement pair du public jeune. Contact facile avec le public et très attentive aux discours des gens.

A améliorer pour les fois prochaines : Automatiser les principaux conseils de réduction des risques. Faire une EM avec un autre travailleur car A-Lise n'est peut-être pas la meilleure pour cela.

Sarah : S'est sentie moins à l'aise avec les EM qu'au stand. A trouver qu'une fois en action et il facile de rester dynamique. Par contre, les périodes de calme sont « contre-stimulantes ».

A améliorer pour les fois prochaines : Trouver des outils, des phrases toutes faites pour entrer en contact avec les gens.

Réactions de l'organisateur :

Durant l'évènement, Claude ne s'est pas présenté au stand.

Après l'évènement, Anne-Lise a pris contact avec lui par mail revenant sur le malentendu et la gêne occasionnée le jour J.

Elle a néanmoins décrit notre action à la City Parade en mettant l'accent sur la nécessité d'être présent sur ce type d'évènement.

Espérons qu'à l'avenir Claude ne nous en tiendra pas rigueur.

A ce jour, nous n'avons toujours pas eu de réponse de sa part.

Accueil et réactions du public :

Accueil toujours sympathique, réceptif en règle générale. Peut-être pas tous concernés par la RdR, mais ouverts à la discussion.

Connaissance préalable des brochures par le public :

En général, les usagers ne connaissaient pas du tout les brochures.

Néanmoins, sur les 26 personnes ayant remplis un questionnaire, la moitié n'est jamais entré en contact avec un stand de RdR en milieux festifs.

8 d'entre eux se disent intéressés par le contact avec un professionnel que l'on peut trouver dans ce genre de stand.

Anecdotes :

Angie et A-Lise se sont fait interviewées par la radio local concernant les bouchons d'oreilles : Thème à la mode. Non seulement le pôle « produits » ne les intéressait pas, nous les avons trouvé un peu invasif : s'immisçant dans une conversation jobiste-fêtard, approchant tellement le micro qu'il a fallut leur mentionner de le reculer ...

Angie s'est bien dépatouillée avec le contenu et la forme de son intervention, même avec un gros micro juste sous le bout de son nez !

Un jeune a déballé un kit de sniff devant un adulte mature qui a été choqué d'entendre le nom « kit de sniff ». Une fois rassuré par le discours sur la philosophie de la RdR, le monsieur est reparti « apaisé ».

Type et nombre de préservatifs et lubrifiant distribués : 400

Nombre de brochures distribuées :

Cannabis	46	Cocaïne	32
Speed et amphet'	22	Champi et LSD	19
Héroïne	/	Médicament	16
Alcool	11	XTC	36

Recommander « les filles entr'elles » et « les garçons entr'eux » via www.jeunexaequo.be

Pour une prochaine City Parade, il faut :

Davantage de présos
Davantage de bouchons d'oreilles
Des petites bouteilles d'eau

Idées pour le futur :

Refaire des flèches « RM » pour que les jobistes et travailleurs se promènent avec ...
Avoir des t-shirt RM ...

Photos :



Presse :

**City Parade: plusieurs interpellations pour ivresse sur la voie publique à Liège - 26/08/2013
LIÈGE -**

Plusieurs personnes ont été écrouées pour ivresse sur la voie publique dans la nuit de dimanche à lundi à Liège, où s'était tenue la City Parade.

La City Parade, qui se déroulait à Liège dimanche, s'est achevée vers minuit. De nombreux participants se sont alors rendus dans les cafés du centre, principalement dans le Carré mais également dans le quartier des Guillemins.



La police a poursuivi sa surveillance et une vingtaine de jeunes participants ont été écroués pour ivresse sur la voie publique dans le courant de la nuit.

Cinq voitures ont également été incendiées entre 21h30 et 01h30, trois à Liège et deux à Herstal, mais on ne sait pas encore si ces actes volontaires sont ou non liés à l'après City Parade.



FICHE DE DEBRIEFING : Unifestival 2013

- Institution et personne responsable de l'action :

Réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif – 04/344.43.86.

Coordination : Frédéric Gustin

Responsable de l'action :

Travailleurs : Annick Evrard (Claj) et Laurence Petit (Alfa)

- Evènement (date et lieu) : Unifestival 2013 à Liège (Campus du Sart-Tilman)

- Contact pour l'évènement : Alexia Bemelmans 0476.70.29.21.

- Prénoms des jobistes et horaires de travail :

Martin Dercq de 18h00 à 24h00

Sarah Noville de 18h00 à 24h00

Johny Pistone de 18h00 à 24h00

+ Présence d'Anthony (stagiaire
Claj) et de Marine (stagiaire
Seraing 5)

- Type de musique et de soirée : Festival en plein air pop-rock et rap – 3 scènes

- Age moyen du public : 19-20 ans

- Caractéristiques du public : Etudiants supérieurs

- Nombre approximatif de personnes présentes à l'évènement : D'après l'organisatrice entre 9000 et 10000.

- Nombre approximatif de personnes passées par le stand : Entre 150-200

- D'après vos observations, l'évènement est-il adéquat pour l'action à mener?

Oui, les personnes étaient intéressées mais il faudrait peut-être réfléchir à l'attractivité du stand, à des animations à réaliser. Exemple, pénis en plastique pour les préservatifs.

- Organisation du stand :

Emplacement : Boulevard du Rectorat (arrêts de bus)

Matériel logistique utilisé : Classique (stand sous tonnelle avec 1 table et 2 bancs, affiches, folders, brochures, préservatifs, bouchons d'oreille, luminaires, etc.) + équipe mobile.

Remarques :

- Besoin de plus de supports pour les questionnaires.

- Extincteur fournit dans la tente.

- Bon emplacement.

- Pour l'Unifestival, il serait intéressant d'avoir une lampe allogène pour plus de visibilité.

- **Nombre de préservatifs distribués** : 200 (terminés vers 22h-22h30)

- **Nombre de brochures distribuées** :

- **cannabis** : 9
- **speed et amphétamines** : 5
- **héroïne** : /
- **alcool** : 11
- **XTC** : 6
- **champi et LSD** : 6
- **cocaïne** : 7
- **médicaments** : 4
- **Autres** : /

- **Nombre de questionnaires remplis** : 38

- **Accueil des organisateurs** :

Mitigé au niveau du matériel et des lieux où se le procurer (peu d'informations lors de notre arrivée). Cependant, un Q.G. était présent pour se procurer les différentes choses dont nous avons besoin. Mais, nous n'avions pas d'informations quant à son existence et il était difficile d'y accéder (service de sécurité). Nous avons eu tout ce que nous avons demandé dans la convention sauf les tickets repas.

L'organisatrice est passée 2 fois sur le stand pour voir si tout était OK et si nous avons besoin de quelque chose +++

- **Accueil et réactions du public** :

- Beaucoup découvraient le stand → très peu connu du public.
- Intérêt du public → mais tabou par rapport à la problématique (« je ne consomme rien », prise de préservatifs en « cachette », etc.).

- **Connaissance préalable des brochures par le public** :

Très peu.

- **Questions fréquemment posées** :

- Avez-vous des capotes ?
- Avez-vous des boules Quiés ?
- Où se trouvent les scènes (plan) ?
- C'est quoi le concept de votre stand ?
- Qu'est-ce que vous donnez ?
- Est-ce que vous avez/vendez de la drogue ?

- **Anecdotes** :

Anthony (stagiaire du Claj) a assisté une personne qui était malade (alcool) très tôt dans la soirée lorsqu'il était parti en équipe mobile.

- **Remarques, problèmes rencontrés et solutions proposées** :

- Présence de toute une multitude d'alcool dans les stands (bière, mojito, sangria, vodka, etc.).

- Très peu de poubelles sur le site.
- Eau distribuée gratuitement dans de grands cubis.
- Plus de stands d'alimentation qu'en 2012 → mieux répartis sur le site et moins de temps d'attente.

ANNEXE 7 :

FORMULAIRE DE DEMANDE D'UNE SUBVENTION PROVINCIALE DANS LE DOMAINE SOCIAL



***DEMANDE DE SUBVENTION PROVINCIALE
DANS LE DOMAINE SOCIAL***

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'UNE SUBVENTION PROVINCIALE
DANS LE DOMAINE SOCIAL
À ANNEXER À LA LETTRE D'INTRODUCTION DE DEMANDE**

Formulaire à renvoyer au Cabinet de Madame Katty FIRQUET, Députée provinciale en charge des Affaires sociales, rue Beeckman, 26 à 4000 LIEGE (tél. 04/237.93.33)

1. ASSOCIATION :

DENOMINATION EXACTE ET FORME JURIDIQUE (asbl ou association de fait) : ...

"Risquer moins", Réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif - Partenariat entre les centres Alfa, Claj, Nadja, Seraing V - **Association de fait** créée en 2007 et coordonnée par la Relia

Remarque : "Risquer moins" est le réseau **liégeois** de réduction des risques en milieu festif. Il en existe bien d'autres dans les grandes villes de la Fédération Wallonie – Bruxelles ; chacun développant des projets et actions en fonction des spécificités locales. Ces réseaux ont été mis en place sous l'impulsion de Modus Vivendi.

BUT(S) POURSUIVI(S) PAR L'ASSOCIATION (OBJET SOCIAL) :

Objectifs généraux :

- toucher un large public de jeunes pouvant être confrontés, dans les milieux festifs, à l'adoption de conduites à risques pouvant être liées à l'usage de drogues ;
- leur donner les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur santé physique, mentale ou sociale en induisant des changements visant une gestion responsable de leur consommation ;
- permettre une reconnaissance des usagers en tant que citoyens à part entière par le biais du projet participatif ;
- améliorer la connaissance du phénomène (produits utilisés, tendances émergentes, modes de consommation, ...) grâce au recueil de données induit par l'action.

Objectifs intermédiaires :

- fournir des informations correctes et détaillées sur les produits, les risques liés à la consommation et les moyens de les réduire (méconnaissance du produit, produits de coupe, modes de consommation, relations sexuelles non protégées, nuisances pour l'environnement...);
- responsabiliser les usagers par rapport à eux-mêmes (limiter les dommages sur sa propre santé) mais aussi par rapport à leur entourage (notion de solidarité : protéger les autres en évitant de les mettre en danger, veiller les uns sur les autres). En effet, l'aspect social est un des axes prioritaires du projet ;
- permettre un relais des demandes de suivi, d'aide et de prise en charge adapté à leur situation en les orientant vers les différents services locaux d'aide et de dépistage appropriés.

COORDONNEES COMPLETES DE L'ASSOCIATION (ADRESSE, TELEPHONE, FAX, e-mail) :

"Risquer moins", Réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif
Coordination : Frédéric Gustin
Quai des Ardennes, 24
4020 Liège

Tél : 04/344.43.86
Fax : 04/344.18.96
risquer.moins.liege@gmail.com

PRESIDENT(E) OU RESPONSABLE :

Idem

N° DE COMPTE BANCAIRE SUR LEQUEL L'EVENTUELLE SUBVENTION PEUT ETRE VERSEE :

Numéro de compte d'un des partenaires, à savoir Alfa : 340-0631229-88

Remarque : des démarches sont actuellement en cours pour l'ouverture d'un compte au nom de "Risquer Moins". Celui-ci devrait être effectif dans les prochaines semaines.

NOM, PRENOM, QUALITE, NUMERO DE TELEPHONE ET ADRESSE E-MAIL DE LA PERSONNE DE CONTACT A LAQUELLE L'ADMINISTRATION PEUT S'ADRESSER :

*Coordination : Frédéric Gustin
Quai des Ardennes, 24
4020 Liège
Tél : 04/344.43.86
Fax : 04/344.18.96
risquer.moins.liege@gmail.com*

2. MOTIF DE LA DEMANDE – DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION, DE L'ACTIVITE OU DU PROJET ENVISAGE S'IL S'AGIT D'UN EVENEMENT PONCTUEL, AVEC DATES DE DEBUT ET DE FIN EVENTUELLES :

Développement d'un projet "cafetiers" dans les cafés du centre ville de Liège

Déjà actifs dans de nombreux lieux festifs via la tenue de stands lors de soirées, festivals, ... il nous est apparu important à l'instar de ce qui se fait dans d'autres régions et notamment du projet de labellisation des lieux de fête "Quality night" développé par Modus Vivendi, de pouvoir inscrire cette démarche de réduction des risques dans une des réalités festives liégeoises permanentes, à savoir les cafés.

Objectif

Ce projet permettra tant aux "fêtards" qu'aux cafetiers de disposer d'outils et d'un cadre visant non seulement à une responsabilisation de chacun mais offrant aussi des possibilités de gestion face aux préoccupations et difficultés liées à des consommations spécifiques et/ou excessives.

NB

- Cette démarche s'inscrit en complémentarité de l'action ponctuelle " fin des examens" que nous menons depuis plusieurs années dans le Carré à l'occasion de la fin des examens de juin.

- Cette démarche s'inscrit également dans le cadre légal d'interdiction de vente d'alcool aux moins de 16 ans et d'interdiction de fumer dans les cafés. Elle se veut complémentaire aux actions répressives menées par les services compétents.

Qui est concerné?

Dans un 1^{er} temps, les cafés de Liège répondant aux critères suivants seront concernés :
cafés - fréquentés majoritairement par les 12-25 ans
- situés à proximité des écoles

- étant des "lieux festifs" (organisant des soirées, des concerts, ...)
- disposant d'une licence Horeca

Comment

Nous souhaitons que ce projet soit réalisé en partenariat avec les cafetiers et s'inscrive dans une réelle démarche de co-construction.

Celle-ci permettra de créer un label répondant à différents critères déterminés et témoignant de la volonté des cafetiers de participer au bien-être de leur public.

Sur base du label "Quality night" développé par Modus vivendi, notre label "cafetiers" comporterait les 5 critères obligatoires suivants :

- 1. la mise à disposition de préservatifs et de brochures d'information*
- 2. la mise à disposition de bouchons d'oreille*
- 3. la mise à disposition d'eau gratuite*
- 4. l'alerte en cas de produits dangereux*
- 5. la formation de minimum 50% du personnel en matière de réduction des risques liés à l'usage de drogues, de nuisances sonores, de gestion de conflits, de communication non-violente et d'interventions 1ers secours.*

NB: d'autres critères facultatifs pourraient être mis en place tels que des informations visant un retour à domicile "sécurisé" (ex : informations sur les sociétés de taxis pratiquant des tarifs préférentiels – de groupe ...)

Evaluation

Un processus d'évaluation permanente sera mis en place via différents outils tels que :

- cartes postales mises à la disposition des fêtards
- des réunions d'évaluation avec les cafetiers
- des "contrôles" réalisés par les associations partenaires
- des retours par nos jobistes
- un partenariat avec des étudiants de l'Ulg qui, en tant que fêtards et pour certains soucieux du développement d'actions de réduction des risques, pourraient constater lors de leurs sorties le respect ou non des critères du label

Etat d'avancement du projet

Depuis février 2012, 2 rencontres avec des représentants de cafés ont été réalisées. Celles-ci ont permis non seulement de relever les préoccupations et attentes des cafetiers mais aussi de présenter notre projet de labellisation.

Ce dernier a reçu un accueil particulièrement favorable de la part des cafetiers soucieux du bien-être de leur public mais aussi de la sécurité des lieux de sortie.

L'ensemble des critères a été approuvé.

Reste maintenant à rendre ce projet opérationnel en veillant également à développer l'aspect marketing.

3. DETAIL DU BUDGET ENVISAGE (recettes ET dépenses) S'IL S'AGIT D'UN EVENEMENT PONCTUEL :

150 folders de présentation du projet	1,50 euros x 150 = 225 euros
50 affiches A3	75 euros
10 bornes (présentoirs avec brochures et autocollants reprenant les critères du	250 euros x 10 = 2500 euros

label)	
50 autocollants "signalisateurs" des critères du label	15 euros x 50 = 750 euros
10 distributeurs à préservatifs	599 euros x 10 = 5990 euros
Formation du personnel des cafés (Location d'une salle, cantine, personnes ressources extérieures, mise à disposition d'un syllabus...)	500 euros
	Total : 10 040 euros

4. SOURCE ET MONTANT DES SUBSIDES DEJA OBTENUS OU SOLLICITES AUPRES DE PARTENAIRES PRIVES OU PUBLICS :

Aucun.

4. MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITEE : 10 040 euros.

5. LES DOCUMENTS SUIVANTS SONT JOINTS A LA DEMANDE :

- les statuts à jour de l'association s'il s'agit d'une asbl,
- les bilan et comptes de l'année précédant l'année de la demande,
- le budget de l'année de la demande ou du projet
- le budget estimé (recettes et dépenses) de la manifestation, de l'activité ou du projet faisant l'objet de la demande s'il s'agit d'un événement ponctuel et mentionnant les autres sources de financement
- les justificatifs d'un subside antérieur s'ils n'ont pas déjà été fournis
- **le dernier rapport d'activités.**

6. LE (LA) SOUSSIGNE(E) DECLARE SUR L'HONNEUR QUE LA PRESENTE DEMANDE EST SINCERE ET COMPLETE :

Fait à Liège, le 23 juillet 2012.

Signature, suivie des nom et qualité :

Frédéric GUSTIN
Coordinateur du Réseau « Risquer Moins »

ANNEXE 8 :
**Décision du Conseil provincial – Octroi du
subside**



Province
de Liège

Administration

« Risquer Moins »
Monsieur F. GUSTIN
Coordinateur
Quai des Ardennes 24
4020 Liège

Bureau des Subsidés

Votre correspondant :

Paul STRUYF : 04.220.21.05

paul.struyf@provincedeliege.be

Réf. : DGT 1.1.2/PS/2012-15576

Liège, le 13/12/2012

Objet : Demande de subside

Monsieur le Coordinateur,

Nous avons le plaisir de vous informer que le Collège provincial de Liège, en séance de ce jour, a décidé d'octroyer à votre association un subside d'un montant total de 9.290,00 EUR dans le cadre du développement du projet « cafetiers » dans les cafés du centre ville de Liège.

Ce subside se répartit de la manière suivante :

- 5.990,00 EUR pour l'achat de distributeurs de préservatifs,
- 3.300,00 EUR pour les folders de présentation du projet, les affiches A3, les bornes et la formation du personnel des cafés.

Ce montant sera versé sur le compte BE60 0682 4512 3370 que l'ASBL NADJA rue Souverain-Pont 56 à 4020 Liège a ouvert pour votre association « Risquer Moins », à charge pour elle de vous le rétrocéder.

Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément au prescrit des articles L3331-1 à 9 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation sur l'octroi et le contrôle des subventions octroyées par les communes et les provinces, il vous incombe de transmettre au **Service des Interventions financières à caractère social, Mme M. MEURMANS, 1^{ère} Attachée, rue G. Clémenceau 15 à 4000 Liège** la justification de la réalité de l'emploi de la subvention allouée ainsi qu'un rapport de vos activités 2012.

En outre, afin de permettre aux services comptables de procéder à la liquidation de la subvention, nous vous saurions gré de bien vouloir retourner à l'adresse précitée la déclaration de créance ci-jointe dûment complétée et signée.

Le Collège provincial vous invite par ailleurs à utiliser sur tous les supports promotionnels édités à cette occasion le logo Province de Liège « Social » ainsi que la mention « avec le soutien de la Province de Liège et de son Service des Interventions financières à caractère social ».

A cette fin, vous trouverez le logo de la Province de Liège et de ses déclinaisons en compétences sur le site <http://www.provincedeliege.be/portail/logos>.

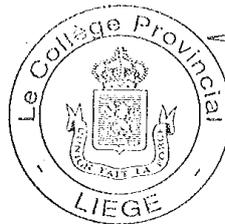
En ce qui concerne la liquidation des sommes promises, il convient de préciser que celle-ci est soumise aux instances régionales dans le cadre de l'exercice de la tutelle générale d'annulation, en application des articles L3122-1 et 2 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation. Lesdites instances disposent dans ce contexte d'un délai de 30 jours (qui peut le cas échéant être prolongé de 15 jours) pour statuer à l'endroit de la décision leur soumise.

Le paiement de la subvention octroyée interviendra donc au plus tôt à l'expiration du délai en question et sous réserve d'approbation par l'Autorité de tutelle.

Ne doutant pas que vous apprécierez l'effort consenti par la Province, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Coordinateur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Collège provincial :


Marianne LONHAY,
Greffière provinciale.



Par délégation du Député provincial-Président
(article L2213-1 du CDLD)


Katty FIRQUET,
Députée provinciale.

ANNEXE 9 :
Adhésion de CAP FLY
au Réseau Risquer Moins



Critères d'inclusion au Réseau Liégeois
de réduction des risques en milieu festif (Risquer Moins)

1. Être intervenant du champ psycho-médico-social et/ou intervenant de terrain du champs des assuétudes et/ou de la jeunesse.

2. Adhérer et souscrire à la Charte du Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif.

Il est important, lors de la souscription à cette charte, que les pouvoirs organisateurs de chaque institution désireuse de devenir membre du Réseau Risquer Moins adhèrent également à cette charte.

3. Avoir suivi une formation dispensée par le Réseau Risquer Moins.

4. Participer activement et régulièrement aux réunions du Réseau Risquer Moins ainsi qu'à l'une ou l'autre tâche.

Nous attendons effectivement de tous nos membres une participation active et régulière à nos différentes réunions. En effet, chaque réunion apporte son lot de discussions, analyses, évaluations et prises de décisions auxquelles chaque membre doit participer selon ses disponibilités.

Fait à ...Liège..., le ...16 mai 2013...

Je soussigné... pour l'association/institution.....

.....

déclare avoir pris connaissance de la Charte du Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif, l'avoir signée et accepte les critères d'inclusion au Réseau Risquer Moins sus-mentionnés.

Signature :

C.A.P. Fly a.s.b.l.
Rue du Ruisseau, 17 - 4000 LIEGE
Tél. : 04 228 07 04
Fax : 04 227 78 62
N° entreprise : 416.645.385 Avril 2010

ANNEXE 10 :

Convention de partenariat 2013 entre l'ASBL Modus Vivendi et l'opérateur local Quality Nights

Convention de partenariat entre l'ASBL Modus Vivendi et l'opérateur local Quality Nights

ENTRE

L'asbl Modus Vivendi, rue Jourdan 151 à 1060 Saint Gilles, dont le n° d'entreprise est le 0451739193 représenté par Madame Catherine Van Huyck, directrice ;

Ci-après dénommée « Modus Vivendi ».

ET

d'association de fait
L'ASBL Le Réseau Risquer - diège ayant son ^{*implantation*} ~~siège~~ social situé Quai des Ardennes 24, 4020 diège, dont le n° d'entreprise est le _____, représentée Frédéric Guston ;

Ci-après dénommée « l'opérateur local ».

Préambule :

Les partenaires concernés par le développement du label Quality Nights dans la région de diège se sont répartis les tâches autour du projet en fonction des missions spécifiques et de l'expérience acquise de chacun, afin d'optimiser au maximum la démarche.

Modus Vivendi détient une expérience et un savoir méthodologique autour du label, dont il est le dépositaire, ainsi qu'en matière de promotion de la santé et de réduction des risques liés à l'usage de drogues (RDR) en milieu festif.

L'opérateur local a, entre autres, une expérience acquise dans la RDR en milieu festif et une connaissance du terrain, des réalités et spécificités locales.

Les opérateurs locaux sont des associations promotrices de projets de réduction des risques liés à l'usage de drogues. Ils mettent en œuvre le label dans leur région, et sont le contact local de référence pour Modus Vivendi.

Ils sont les principaux interlocuteurs des responsables de lieux labellisés, de par leur proximité ainsi que leurs connaissances et maîtrise des spécificités et particularités régionales.

Ils tiennent Modus Vivendi au courant de l'évolution du label dans leur région.

- Les parties concluent cette convention en vue de maintenir et développer le label Quality Night (LQN) dans la région de diège ;
- Le LQN vise globalement à améliorer le bien-être des personnes qui sortent dans les lieux de fête en proposant dans les lieux labellisés une série de services qui sont – a minima – l'accès à l'eau gratuite, aux préservatifs et aux bouchons d'oreille à prix modiques, à des brochures d'information sur la santé, à des alertes en cas de circulation de drogues à hauts risques et à du personnel sensibilisé à la réduction des risques, à la gestion de conflit et aux premiers secours ;

- Modus Vivendi souhaite, par cette convention, déléguer le suivi, la mise en place et le développement local du LQN dont il est l'initiateur et le dépositaire (Dépôts de marque auprès de l'Office Benelux de la Propriété intellectuelle et de l'Office de l'Harmonisation dans le Marché Intérieur (EU)). Il en est par ailleurs le coordinateur régional en Wallonie et à Bruxelles ;
- L'opérateur local souhaite, par cette convention et le développement local du LQN, parfaire l'offre de promotion de la santé et de Réduction des Risques en milieu festif sur le territoire d'activité visé ;
- Sous réserve des subsides alloués par les pouvoirs subsidiant compétents, les partenaires mettent en commun leurs moyens pour répondre à leurs objectifs et, dans toutes communications vers l'extérieur feront état du partenariat ;
- Pour développer ce projet, Modus Vivendi a conclu une convention avec la Région Wallonne ;
- Le partenariat composant l'opérateur local est lié dans le cadre d'une convention ~~xxxxx~~ *Risque - Liège*. La présente convention ne modifie en rien les accords que l'opérateur local a conclus dans le cadre d'autres conventions à condition que ces dernières ne soient pas contradictoires avec cette première.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1

Les parties à la présente convention conviennent de coordonner leurs actions par une mise à disposition de moyens techniques, matériels et mandatent le personnel nécessaire à leur mise en pratique. La présente convention exclut toute mise à disposition de travailleurs et de prestations de service au profit d'un tiers.

Article 2

La présente convention de collaboration s'inscrit dans une action pluraliste propre à contribuer au meilleur développement de la personne dans un esprit d'émancipation à l'égard de toute forme de dépendance et dans le respect de ses convictions. Chaque partenaire s'engage à s'interdire tout prosélytisme confessionnel ou non ou politique. Tout manquement à cet engagement entraîne une réévaluation commune de la collaboration pouvant aboutir à une résiliation immédiate de la convention. La collaboration a pour cadre la Charte de la réduction des risques signée par les deux parties.

Article 3 : Engagements de Modus Vivendi, coordinateur régional

Modus Vivendi s'engage, pendant la durée de la convention à réaliser les objectifs et tâches suivants :

Objectifs :

- Etre garant du label ;
- Assurer la cohésion du projet ;

- Former les partenaires locaux à la méthodologie du projet ;
- Évaluer le label ;
- Organiser et animer la concertation régionale dont les réunions Super Quality Nights ;
- Créer, partager et prendre en charge des outils de communication¹ Quality Nights à destination du public visé (brochure, site internet, newsletter, Facebook) ;
- Œuvrer à la reconnaissance européenne du label ;
- Coordonner et étendre Party+, un réseau européen qui regroupe les différents labels et chartes existants en Europe.

Et plus spécifiquement pour 2013 :

- Organiser les Super Quality Nights et participer aux réunions de travail avec l'opérateur local;
- Assurer un support méthodologique général ;
- Accompagner l'opérateur local en fonction de l'échéancier des activités prévues et des budgets y afférant ;
- Participer à la rencontre avec les responsables des lieux ;
- Participer aux premières formations pour le personnel des lieux ;
- Participer à la conférence de presse de lancement ;
- Participer aux événements de lancement du label ;
- Fournir les documents à utiliser pour ces tâches ou collaborer à leur création.

Article 4 : Engagements de l'opérateur local

L'opérateur local s'engage, pendant la durée de la convention, à réaliser les tâches suivantes :

- Participer aux Super Quality Nights et aux réunions de travail avec Modus Vivendi ;
- Assurer l'information et le suivi du projet avec les responsables d'établissements et les organisateurs de soirées intéressés à rejoindre le label ;
- Contacter les responsables de lieux de fêtes pour organiser la formation de leur personnel et participer aux formations en fonction de l'échéancier prévu ;
- Participer à l'analyse des besoins (grille d'entretien, focus group, observation dans les lieux, analyse des questionnaires et rédaction du rapport) ;
- Organiser une rencontre avec les responsables des lieux de fêtes identifiés ;
- Organiser dans chaque lieu labellisé la mise en place effective des services et leur visibilité ;
- Par la suite, organiser au moins une visite biannuelle par lieu pour s'assurer de la mise en place des critères : placement à un endroit stratégique de la borne, disponibilité des services et visibilité des pictogrammes à l'endroit où se trouve chaque service.
- Organiser l'événement de lancement du label dans les lieux de fêtes en fonction de l'échéancier prévu ;
- Organiser la conférence de presse de lancement du label ;

¹ Uniquement les outils de communication qui sont communs à toutes les régions

- Réunir les brochures « santé » destinées à être placées dans les bornes et réapprovisionner régulièrement les bornes dans les lieux de fêtes labellisés ;
- Récolter les besoins des lieux adhérant en termes de préservatifs et de bouchons d'oreille une fois tous les 3 mois et approvisionner les lieux participants.
- Envoyer rapidement aux responsables des lieux labellisés, les « Alertes Précoces » en cas de circulation de produits particulièrement dangereux.

Article 5 : Subventions à acquérir

Les partenaires s'engagent à mettre tout en œuvre pour faire valoir leurs droits à toutes subventions ou fonds complémentaires afin de remplir les tâches précitées.

En cas de non respect de la mise en œuvre de ses engagements, les associations partenaires deviennent solidaires et indivisibles des remboursements de subsides que les pouvoirs subsidiant pourraient exiger, pour ce qui concerne le développement du label Quality Nights dans la région de diège.

Article 6 : Durée de la convention et modalités de reconduction

La présente convention est conclue pour une période de 10 mois du 01 Janvier 2013 au 31 octobre 2013 éventuellement renouvelable après décision du comité de pilotage sur base de l'évaluation des activités et collaborations développées au cours de l'exercice et des perspectives envisagées pour les années suivantes.

Les institutions partenaires devront se réunir avant la fin de la convention afin de procéder à une évaluation permettant de juger de l'opportunité de sa reconduction.

Article 7 : cahier des charges

La présente convention constitue le cahier des charges du partenariat.

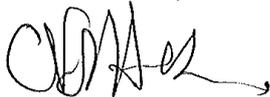
Les parties s'engagent expressément à respecter les règles légales applicables en matière d'octroi et d'utilisation de subventions publiques.

Article 8 : Juridictions compétentes

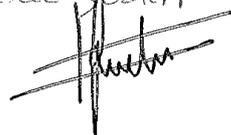
Les parties s'engagent à exécuter la présente convention à bonne fin et, en cas de litige, à rechercher par priorité un accord à l'amiable. En l'absence d'un tel accord et en cas de litige judiciaire, seuls les tribunaux de Bruxelles sont compétents.

Fait en double exemplaire, chaque partie déclarant avoir reçu un exemplaire.

Pour Modus Vivendi,
Catherine Van Huyck, directrice

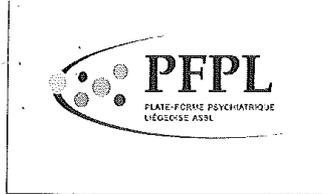


Pour l'opérateur local,
Frédéric Gustin



Convention QN RW 2013 page 4

ANNEXE 11 :
**Convention de collaboration
entre le RéLiA et Risquer Moins**



CONVENTION DE COLLABORATION ENTRE LE RESEAU LIEGEOIS D'AIDE ET DE SOINS EN ASSUETUDES (RELIA - ASBL PLATE-FORME PSYCHIATRIQUE LIEGEOISE) ET LE CONSORTIUM D'INSTITUTIONS PORTANT LE RESEAU « RISQUER MOINS », AYANT POUR OBJET LA COORDINATION DE « RISQUER MOINS », INITIATIVE DE REDUCTION DES RISQUES EN MILIEU FESTIF

Dans le cadre du décret du Parlement wallon du 30 avril 2009 relatif à l'agrément en vue de l'octroi de subventions et à l'octroi de subventions aux réseaux et aux services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes ainsi qu'à la reconnaissance en vue de l'octroi de subventions et à l'octroi de subventions à leurs fédérations (intégré au sein du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé, volet décréto)

ENTRE

D'UNE PART, l'association sans but lucratif « Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise », dont le siège se trouve Quai des Ardenes, 24 à 4020 Liège, n° d'entreprise: 448.470.293, ici représentée par sa Présidente, Madame Nicole DEMETER et son Vice-Président, Dr Michel MARTIN, y compris le Réseau Liégeois d'aide et de soins en Assuétudes organisé en son sein et représenté par son Président, Monsieur Frédéric GUSTIN, Ci-après dénommée « l'A.S.B.L. ».

ET

D'AUTRE PART, le consortium d'institutions portant le projet « Risquer Moins », initiative de réduction des risques en milieu festif, c'est-à-dire

- l'association sans but lucratif « NADJA » dont le siège se trouve rue Souverain-Pont, 56 à 4000 Liège, ici représentée par sa Directrice, Madame Dominique HUMBLET ;
 - l'association sans but lucratif « Centre Alfa » dont le siège se trouve rue de la Madeleine, 17 à 4000 Liège, ici représentée par sa Directrice administrative, Madame Catherine DUNGELHOEFF ;
 - l'association sans but lucratif « Centre Liégeois d'Aide aux Jeunes (CLAJ) », dont le siège se trouve rue Ernest de Bavière, 6 à 4020 Liège, ici représentée par sa Directrice, Madame Nicole RASQUIN ;
 - le service communal « Seraing 5 » de la Ville de Seraing, situé rue de la Province, 104 à 4100 Seraing, ici représenté par Monsieur Alain MATHOT, Bourgmestre et Monsieur Bruno ADAM, Secrétaire communal f.f. ;
- Ci-après dénommée « les services ».

Il est convenu ce qui suit:

CC 130422 Convention RELIA

Article 1

La présente convention est conclue dans le cadre de la mission de concertation institutionnelle visée à l'article 628, §1^{er}, 2° du volet décretaal du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé. En effet, les réseaux agréés d'aide et de soins spécialisés en assuétudes organisent la concertation institutionnelle. Celle-ci doit faire l'objet de conventions de collaborations. Par ailleurs, il faut souligner que cette convention est rédigée suite à une demande du Consortium d'institutions portant le Réseau « Risquer Moins », réseau de réduction des risques en milieu festif.

Article 2 - Objet

L'objet de la présente convention consiste en la définition des droits et obligations des parties dans le cadre de l'aide apportée par le RELIA (réseau agréé par la Région wallonne en qualité de réseau d'aide et de soins spécialisés en assuétudes, pour la zone 5 dans le cadre du décret de novembre 2003), au réseau « Risquer Moins » en terme de coordination.

Cette convention est fondée sur le décret du 30 avril 2009 relatif à l'agrément en vue de l'octroi de subventions et à l'octroi de subventions aux réseaux et aux services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes ainsi qu'à la reconnaissance en vue de l'octroi de subventions et à l'octroi de subventions à leurs fédérations (intégré au sein du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé, volet décretaal). Ainsi dans l'article 628, § 1 du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé, volet décretaal, il est clairement indiqué que « Dans le but d'améliorer la qualité des soins et de l'aide et de favoriser la continuité des prises en charge, le réseau a spécifiquement pour missions : (...) 3° sur les plans institutionnel et méthodologique, l'appui de l'action des services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes, ci-après désigné sous le terme de « services », dans le cadre de la collaboration entre eux et les autres membres du réseau, par la conclusion de conventions ou l'élaboration d'outils communs, sur les aspects suivants : (...) e) la réduction des risques ».

Article 3 - Droits et obligations des parties

Dans l'attente d'une subside de cette initiative de réduction des risques en milieu festif, la coordination du RELIA prendra en charge, en partenariat avec les services concernés, les tâches jusqu'à présent assumées grâce à la bonne volonté des intervenants et des institutions partenaires, avec les moyens du bord, et quelques aides ponctuelles, et ce depuis 2007. En effet, aucun subside récurrent ne peut être signalé. L'espace neutre que constitue la coordination du RELIA semble, en effet, à même de pouvoir revêtir provisoirement les tâches de la fonction de coordination du réseau « Risquer Moins », en étroite collaboration avec les services.

Parmi ces tâches on peut citer le fait :

- d'être le point de contact – gestion des mails – diffusion des informations ;
- d'organiser les réunions et rédiger ou organiser la réalisation des procès-verbaux ;
- de s'assurer du planning des interventions ;
- d'accueillir les "nouveaux" (travailleurs ou partenaires) et de rappeler l'obligation de formation pour les nouveaux ;
- de coordonner la mise en place de projets émanant du réseau ;
- de tenir à jour les coordonnées de chaque partenaire local et jobiste ;
- de tenir à jour et actualiser les documents émanant du réseau ;
- de vérifier que les débriefings ont bien lieu et y participer ;
- d'assurer les formalités administratives : centraliser la comptabilité (gestion budgétaire), rechercher des subsides / sponsors,
- d'organiser une évaluation annuelle globale et rédiger un rapport d'activités ;
- de commander le matériel et rechercher des outils intéressants pour les actions de « Risquer Moins ».

Les activités du Réseau « Risquer Moins » seront mises à l'ordre du jour d'au moins une réunion du Comité de pilotage du RELIA par an. Par ailleurs, le rapport d'activités rédigé sera accessible aux membres du RELIA.

Les services s'engagent à soutenir des initiatives de réduction des risques sur le territoire du RELIA. Les services s'engagent à intégrer tout partenaire potentiel intéressé moyennant le respect des critères

CC 130422 Convention RELIA

d'adhésion au réseau (voir annexe 1). Ils s'engagent à collaborer ponctuellement avec toute association locale, moyennant le respect des critères d'inclusion et les possibilités temporelles et matérielles (voir annexe 2).

Par ailleurs, les services s'engagent à respecter les tâches réparties entre partenaires, la coordination étant le garant du respect de l'engagement de chacun. Les tâches à répartir entre les partenaires concernent notamment :

- la couverture et le repérage d'évènements ;
- la négociation avec les organisateurs et/ou les autorités ;
- le recrutement, formation et encadrement des jobistes ;
- la gestion du matériel et des brochures ;
- la communication (visibilité, information, supports) ;
- le développement de projets.

Article 4 - Principe du respect du décret (intégré au sein du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé, volet décréto) **et des dispositions prises en exécution de celui-ci**

Les parties s'engagent à respecter le décret (intégré au sein du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé, volet décréto) et les dispositions prises en exécution de celui-ci.

Article 5 - Durée de la convention

La présente convention débute le 1^{er} septembre 2012 et est conclue pour une durée d'un an. Après évaluation, cette convention pourra être reconduite.

Article 6 - Conditions de résiliation de la convention

Chacune des parties peut résilier unilatéralement la convention en cas de manquement total ou partiel de l'autre partie à ses obligations contractuelles.

La résiliation peut intervenir sans formalité judiciaire, dans un délai de trois mois à compter de la mise en demeure notifiée à la partie défaillante, par lettre recommandée, sans préjudice de la réclamation d'une indemnité. Cette notification mentionnera les raisons de la décision prise.

La PFPL est tenue d'informer, par courrier et dans un délai d'un mois à dater de la décision de résiliation, le Ministre régional qui a la Santé et les Affaires sociales dans ses compétences, et ce, quelle que soit la partie qui prend l'initiative de résilier la présente convention.

Article 7 - Litiges

Les parties conviennent que tous les litiges pouvant survenir sur base de la présente Convention seront réglés par arrangement à l'amiable, sinon ils seront de la compétence exclusive des Cours et Tribunaux de Liège.

Fait à Seraing, en double exemplaire, le 22/04/2013

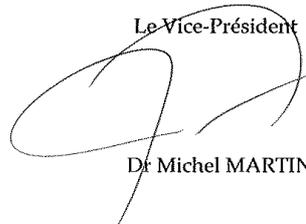
Pour la Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise asbl,

La Présidente,



Madame Nicole DEMETER

Le Vice-Président

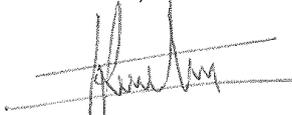


Dr Michel MARTIN

CC 130422 Convention RELIA

Pour le Réseau Liégeois d'aide et de soins en Assuétudes,

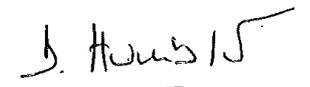
Le Président,



Monsieur Frédéric GUSTIN

Pour l'A.S.B.L. NADJA,

La Directrice,



Madame Dominique HUMBLET

Pour l'A.S.B.L. Centre ALFA,

La Directrice administrative,



Madame Catherine DUNGELHOEFF

Pour l'A.S.B.L. le CLAJ,

La Directrice,

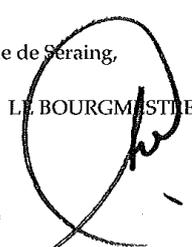
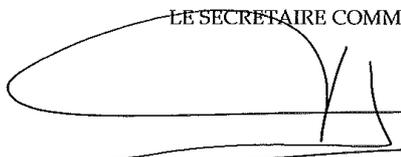


Madame Nicole RASQUIN

Pour le service SERAING 5 de la Ville de Seraing,

LE SECRETAIRE COMMUNAL FF,

LE BOURGMESTRE,



Bruno ADAM

Alain MATHOT

CC 130422 Convention RELIA



Risquer Moins
"Réseau liégeois de réduction
des risques en milieu festif"

ANNEXE 1

Critères d'inclusion au Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif (Risquer Moins)

1. Être intervenant du champ psycho-médico-social et/ou intervenant de terrain du champs des assuétudes et/ou de la jeunesse.

2. Adhérer et souscrire à la Charte du Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif.

Il est important, lors de la souscription à cette charte, que les pouvoirs organisateurs de chaque institution désireuse de devenir membre du Réseau Risquer Moins adhèrent également à cette charte.

3. Avoir suivi une formation dispensée par le Réseau Risquer Moins.

4. Participer activement et régulièrement aux réunions du Réseau Risquer Moins ainsi qu'à l'une ou l'autre tâche.

Nous attendons effectivement de tous nos membres une participation active et régulière à nos différentes réunions. En effet, chaque réunion apporte son lot de discussions, analyses, évaluations et prises de décisions auxquelles chaque membre doit participer selon ses disponibilités.

Fait à, le.....

Je soussigné.....pour l'association/institution.....

.....

déclare avoir pris connaissance de la Charte du Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif, l'avoir signée et accepte les critères d'inclusion au Réseau Risquer Moins sus-mentionnés.

Signature :



ANNEXE 2

Critères d'inclusion des partenaires régionaux et occasionnels au Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif (Risquer Moins)

1. **Adhérer et souscrire à la Charte du Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif.**
Il est important, lors de la souscription à cette charte, que les pouvoirs organisateurs de chaque institution adhèrent également à cette charte.
2. **Une définition claire et non équivoque du rôle de chaque institution/association partenaire sera donnée avant toute action en milieu festif.**
En effet, chaque association/institution désireuse d'être partenaire occasionnel lors d'une action en milieu festif pourra apporter ses compétences et ses spécificités locales. Celles-ci seront définies au préalable.
3. **Participation à la préparation et à l'évaluation de chaque action en milieu festif.**
Nous attendons effectivement de nos partenaires locaux la participation à une séance de préparation de l'action en milieu festif ainsi qu'à une séance d'évaluation du partenariat effectué.
4. **Participation en appoint aux actions en milieu festif selon les spécificités locales de chaque institution désireuse d'être partenaire local du Réseau Risquer Moins.**

Fait à, le.....

Je soussigné.....pour l'association/institution.....

.....
déclare avoir pris connaissance de la Charte du Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif, l'avoir signée et accepte les critères de partenariat avec le Réseau Risquer Moins sus-mentionnés.

Signature :

ANNEXE 12 :

Rétroplanning

Retroplanning	
Conventions de partenariats	
	Conventions Modus / réseau RdR
Budget	
	Voir document spécifique xls budget
Formation de formateurs	
	Briefing approfondi des opérateurs locaux
	Formation des Formateurs
	Adapter à la réalité régionale les outils méthodo dont le syllabus des formations
Analyse de la situation régionale	
	Cartographie des lieux festifs
	Mise en commun suite au tour des lieux identifiés
	Observations participantes dans les lieux
	1 voire 2 Focus Groupes
	Rencontres autres partenaires potentiels : police, service d'urgence, comité de quartier, autres asbl, services communaux, RYD, etc.
	Rencontres individuelles préalables des responsables des lieux intéressés
	Analyse des informations récoltées
	Y compris données DR- (?)
Comité de sélection	

Rencontre globale des responsables de lieux intéressés	
	Réunion commune de présentation du label avec tous les responsables de lieux identifiés.
	Formalisation de leur engagement (convention)
Mise en place des critères	
	Formations du personnel
	Récolte des informations pour mise en place commu (récolte logos, photo, texte présentation, FB, Sites, etc.)
	Récolte des informations pour mise en place services
	Organisation de la mise en place des services a minima : bouchons, préservatifs, eau, bornes avec brochures, alertes et formation
	Fournir le matériel (borne présentoir pour les brochures, plaques métalliques reprenant le logo du label ou les pictogrammes des services...) ou servir de centrale d’achat pour certaines commandes groupées (préservatifs, bouchons d’oreille)
	Définir les outils locaux de promotion et les réaliser (carte concours p.e.)
Promotion du label dans les lieux de fêtes et auprès des fêtards	
	Plan de communication
	Evènement presse
	Activités promotionnelles de lancement dans les lieux
	Promotion sur les outils de comm des lieux
Evaluation	
	Evaluer processus et résultats

	Evaluation des formations
	Comité de pilotage
	Concertation public et personnel des lieux
	Document commun google doc
Suivi régulier du projet	
	Vérification biannuelle des services et de leur visibilité
	Suivi correctif des services
	Consultations et rencontres régulières Modus/opérateurs locaux
	Participation réunions <i>Super</i> et comité de sélection
	Organisation d’activités promotionnelles
	Organisation stands RdR si critère facultatif
	Rencontres régulières avec les patrons
	Diffusion alertes précoces et autres campagnes spécifiques
	Re-formation du personnel lieu de fête
	Contacts nouveaux lieux intéressés et expansion du label
	Approvisionnement bouchons et capotes
	Approvisionnement brochures <i>Santé</i> pour bornes
	Suivi de diffusion et réédition outils promotionnels

ANNEXE 13 :

Focus group

Focus Groupe QN Liège

7 Mars 2013

Animateurs présents et rôle de chacun

Yoan -> animation de la discussion

Florence ->

Karine ->

Objectif du projet

Le label de qualité vise à améliorer le bien-être du public dans les lieux de fêtes. Pour ce faire, il est proposé aux responsables de boîtes de nuit et lieux de fête de mettre en place certains critères en offrant au public les moyens d'associer fête et santé. D'une région à l'autre, les réalités des lieux de fêtes et les besoins du public peuvent être différents, et pour être pleinement efficace, le label doit pouvoir tenir compte de ces particularités et les intégrer dans sa mise en œuvre concrète.

C'est donc pour mieux cibler les spécificités du milieu de la nuit dans la province de Liège que nous menons cette recherche action auprès du public festif.

Objectif de la rencontre

Analyser le contexte festif liégeois.

Déroulement de la rencontre

Explication de l'objectif de la rencontre.

Mieux cibler les spécificités du milieu de la nuit dans la province de Liège → analyse du contexte festif.

Présentation de la méthodologie de travail.

- Programme.
- Confidentialité et anonymat.
- Respect de la parole de tous.
- Enregistrement.

Présentation des participants – tour de table : 12 personnes

- Clayton, 22 ans, sort dans le Carré, les boîtes (Baroco, XO), les soirées à thème
- Maxime, 24 ans, sort dans le Carré, les soirées privées, les festivals d'été
- Sophie, 23 ans, sort dans le Carré, les festivals, les soirées gays
- Neal, 30 ans, sort au Pot au lait, Casa Ponton
- Hélène, 22 ans, sort dans les concerts, festivals et un peu dans le Carré
- Maurine, 22 ans, sort dans le Carré, les boîtes, les cafés, les festivals

- Agnès, 23 ans, sort dans le Carré, les soirées privées, les fêtes d'étudiants
- Camille, 22 ans, sort dans le Carré, les soirées privées, les fêtes d'étudiants
- Yanella, 21 ans, sort dans le Carré, au Pot au lait, les fêtes d'étudiants et les festivals
- Jane, 23 ans, sort dans les soirées privées et les boites homos
- Laure, 24 ans, sort dans le Carré et les soirées de la région de Spa
- Laura, 29 ans, sort dans les soirées de la région de spa

Grille de questions pour les Focus Groupe

- « *Quels sont les lieux de sorties dans la région du centre de la province* ».
 - Discothèques/boîtes : Cadran, XO (Tilff), Monastère, Fiesta Club, Openbar
 - Lieux de sortie/concepts de soirées : Jeudredi, Nadjam (Droixhe), Caserne Fonck, Palais des congrès
 - Bals de village :
 - Cafés dansants : Cubar, Fiacre, Point de vue, Aquarelle, Géo, Tipi
- "Comment les connaissez-vous?"
études, fermeture de certains lieux → "réadaptation", bouche à oreille
- « *Dans quels lieux sortez-vous ? Et pourquoi sortez-vous là ?* »
voir plus haut. Pour : musique, ambiance, mentalités, statut social (étudiants ou pas Cf Carré)
- "Comment êtes-vous informés de leur programmation?"
 - réseaux sociaux (Facebook, ...)
 - rituels et habitudes (15 août, les fêtes étudiantes cf les "saints") – événements récurrents
 - bouche à oreille
 - affiches dans les cafés, à l'unif (association de certains cafés du carré avec des comités de baptême)
- « *A quelle fréquence ?* »
variable en fonction de l'argent, des périodes de l'année estudiantine, de la programmation des soirées.
février – mars / fin juin / septembre-octobre sont les périodes les "plus chaudes" pour les sorties estudiantines
- « *Comment se déroule une nuit de sortie ?* »

Préparation : apéro (boire quelques verres avant le départ), matériel : portefeuille, clés, GSM, bouteilles d'alcool et/ou eau, nourriture

Trajets : à pied, en bus ou en voiture, parfois en navette

Les retours sont plus compliqués, surtout pour les filles, car sentiment d'insécurité dans les rues.

Son : certaines musiques se fondent parfois dans le décor si bien qu'ils ne l'écoutent même pas, le contexte festif étant suffisant.

Les sorties sont choisies en fonction de la musique.

Pour certains, le son est trop élevé si on veut discuter mais pour d'autres pas.

Par contre, tous sont d'accord pour dire que le son est trop élevé dans les concerts et festivals.

Boissons : essentiellement de la bière car moins cher (de 1,80 à 2,50 euros). Peu de différence de prix entre les softs et la bière et parfois les softs sont plus chers!

Bacardi breezer, péket, Tequila.

Achat d'alcool chez les pakis (car moins cher), bouteilles d'alcool préparées "maison", beaucoup de personnes boivent en rue.

En outre, le système de forfait lors des soirées étudiantes augmente la consommation.

Moyenne dépensée par soirée : entre 20 et 50 euros.

L'eau devrait être gratuite lors des festivals.

Certains vont acheter des boissons chez les paki du carré.

Drogues : cannabis, cocaïne : dans le carré. En soirée, les mêmes et XTC, MDMA (consommations de plus en plus visibles en soirées électro).

A Liège : interdiction de consommation de l'alcool en rue.

Dans le Carré, nombreuses patrouilles de flics mais aussi présence de personnes "comateuses" dans les rues.

Nourriture : friandises dans le sac. Pitas sur place.

Préservatifs : rarement sur soi, achetés au paki ou distribués lors des festivals.

Rencontres : tout est possible !

Ambiance générale :

Dans le Carré, l'ambiance est parfois tendue dans les rues (bagarres). Plus il y a de monde, plus y a de pression et donc de tensions créant un sentiment de "mal à l'aise".

En outre, l'ambiance y est plus sympa en semaine car il y a plus de monde, dont des étudiants; le we, ce sont plus des personnes extérieures à Liège et plus âgées qui fréquentent le Carré. Le vendredi après-midi jusque 21 h : présence de plus jeunes.

Les filles se sentent en insécurité aux retours de guindaille.

Attitude du personnel :

- les dames pipi ne sont pas toujours sympas
- si le personnel fait face à une accumulation de petits problèmes, c'est souvent sur les clients que cela se retourne
- sorteurs : abus de pouvoir (racket, violence, agressivité, consommations, alliance entre sorteurs)
- serveurs : les contacts sont facilités lorsqu'on est une fille. Ils donnent des verres d'eau mais si une excuse leur est fournie (prendre un médicament, ne pas se sentir bien, ...)

Sécurité/Violence : voir plus haut

Retour à domicile :

- insécurité à pied (vols, violence, agressions)
- taxis : il y en a assez mais cela coûte cher, risque d'arnaques + insécurité (faux taxis)
- il faudrait plus de bus

NB : pour info, les jeudis, vendredis, samedis, il y a 1 navette, à minuit, au départ de la rue St Gilles qui fait le tour des lignes 20, 21, 22, 23

Idée soulevée des taxis « collecto » (taxis collectifs) à Bruxelles où forfait de 5 euros.

- « Avez-vous déjà rencontrés des problèmes lors de sorties ? Lesquels ? »
Manque de points d'eau dans les soirées (fontaines, robinets, ...)
- « Comment faites-vous face habituellement aux problèmes rencontrés ? »
/
- « Selon vous, quels sont les risques pour la santé qui sont liés aux sorties ? »
Bagarres, agressions, suralcoolisation, drague malsaine, se blesser soi-même, mettre des drogues dans son verre à son insu, accidents de la route, MST, sida, retours à domicile, coma, problèmes auditifs, addiction à la fête et aux produits
- « Qu'est ce qui vous permettraient concrètement de réduire ces risques ? Quelles actions/solutions vous semblent prioritaires ? »
 - rues + éclairées (ce qui augmenterait le sentiment de sécurité)
 - patrouilles de police
 - fouilles à l'entrée
 - plus de transports en commun avec présence du conducteur et d'un accompagnateur (sécurité du chauffeur), horaire tardif
 - mettre en place des infos sur les retours à domicile sécurisés (par exemples, éviter de rentrer seul, faire attention aux chauffards saouls sur la route en marchant,..)
 - être plus vigilant par rapport aux consommations et conduites de véhicule
- « Quel type de services de santé aimeriez-vous dans vos lieux de fêtes ? »
 - alcootest
 - navettes

- préservatifs
- relax zone
- sucreries / bonbons
- eau
- infos sur les retours à domicile sécurisés

- « *Pensez-vous que la présence de bouchons d'oreille/préservatifs/eau gratuite/personnel formé/informations sur la santé/message d'alerte sur les produits particulièrement dangereux,... seraient utiles dans les lieux où vous sortez ? Quels lieux faudrait-il viser en priorité? »*

! bonne qualité des bouchons d'oreille

Tous trouvent la démarche super et sont ok avec l'ensemble des outils.

Lieux prioritaires :

- Cadran
- Caserne Fonck
- Open bar
- Palais des congrès (hall des foires – bar des congressistes)
- MNMA (salle de concert – piscine Sauvenière)
- Carré : Cour St Jean, Géo, Point de vue, Aller simple car consommation d'alcool +++, guimarde/soleil

Conclusions :

- Explication du projet et de la mise en place du label
- Remerciement à tous
- Capotes, bouchons, brochures, badge, T-shirt (? si pas payés), Like us on Facebook

ANNEXE 14 :
Dossier de présentation des établissements
labellisables
en vue du Comité de sélection du 18 juin 2013

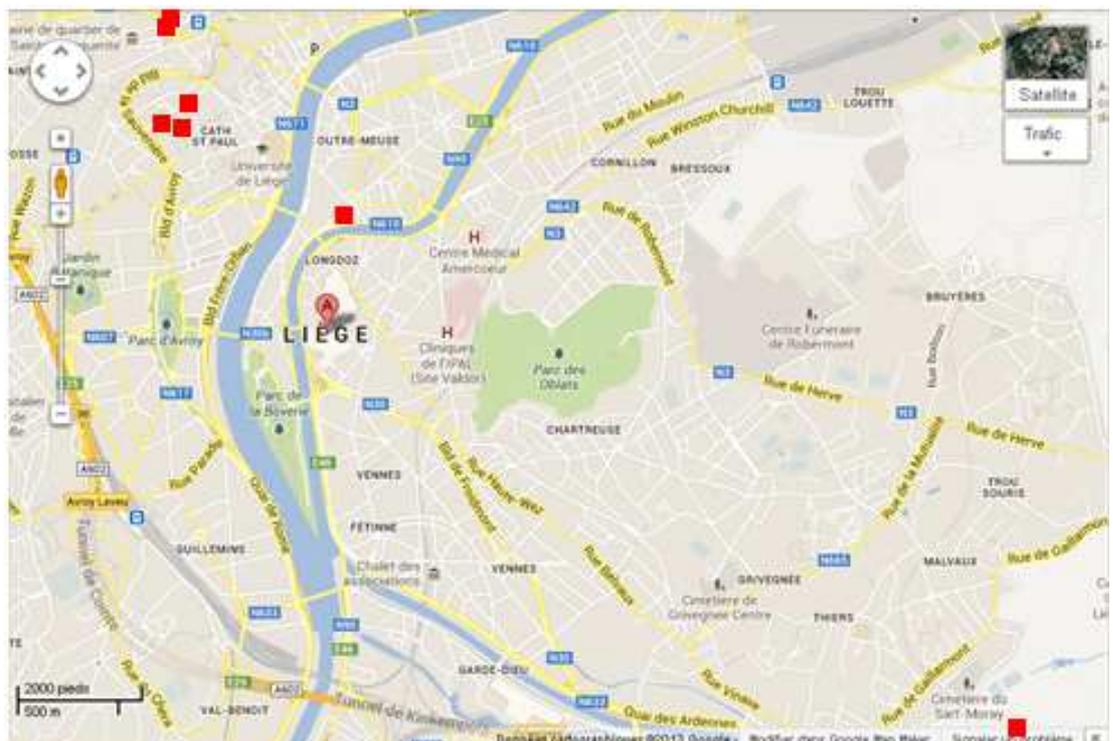


Dossier de présentation des établissements labellisables en vue du Comité de sélection du 18 juin 2013.

3 bars avec piste de danse et DJ : Le DELUGE, La COUR SAINT JEAN et L'ORANGE
GIVREE

2 salles de concert : La ZONE et Le Centre Culturel de Chênée

1 boîte de nuit (2concepts) : La CADRAN et Le STUDIO 22



LE DELUGE : Bar avec Piste de danse et DJ

Situé pratiquement au centre de l'épique « carré » de Liège, le Déluge est aussi un des plus vieux établissements du lieu-dit.

On y accède par tous les moyens de transport possibles : pied, vélo, bus tant qu'il y en a, voiture, taxi.



Cela fait des années que Phil Noël mène de main de maître son établissement, le mettant quasi quotidiennement à disposition de divers publics : Étudiants en semaine et jeunes adultes et habitués le week-end.

D'une capacité maximale de 100 personnes, c'est un lieu très fréquenté. On y diffuse tout type de musique, cela dépend de l'heure qu'il est, du public présent, de celui qu'on veut attirer, du DJ en place etc.

On y consomme bien entendu de l'alcool et parfois des softs. Ils sont moins chers ou au même prix que la bière classique.

L'eau y est disponible gratuitement aux toilettes. Les serveurs en donnent volontiers s'ils reconnaissent le bien-fondé de la demande. Ils craignent toute fois que les jeunes, moins fortunés, cachent des alcools « diluables » et demandent de l'eau à cette fin. C'est un lieu où les jeunes boivent, dansent et bien sûr font des rencontres.

Le personnel fixe (6 personnes) est stable (plus d'un an en poste minimum) et est plus nombreux que le personnel « extra » (3 personnes).

Les fumeurs se sustentent sur le devant de l'établissement étant donné qu'il est piétonnier. C'est là qu'on rencontre souvent un portier le week-end. En dehors de cela, les serveurs gèrent assez bien les clients aux comportements inadéquats en les mettant gentiment à la porte ou en faisant appel au sorteur de l'établissement d'à côté (oui oui, cette solidarité existe bel et bien dans le Carré : il n'est pas rare qu'un sorteur soit engagé pour tourner dans plusieurs cafés).

Phil se trouve être un collaborateur précoce du réseau Risquer Moins Liège. Présent à toutes les réunions, il a toujours montré un intérêt certain pour le bien-être de ses clients et s'est souvent montré pré-occupé par la consommation parfois excessive de certains.

Les 6 critères conviennent et ne aide logistique et une commencer à profiter

Le Déluge
Rue du Pot d'Or, 46
4000 Liège
Phil Noël
v.lacarte@gmail.com
0475/29.28.38

minimums du label QN lui demandent finalement qu'une médiatisation minimale pour du label.

LA COUR SAINT-JEAN :

Situé dans une des rues perpendiculaires à la rue principale du « carré » de Liège, la Cour Saint-Jean a déjà plus de 30 ans d'existence.



On y accède par tous les moyens de transport possibles : pied, vélo, bus tant qu'il y en a, voiture, taxi.

Le responsable du lieu, Antoine Bini, ouvre l'établissement quasiment tous les jours à divers publics : Étudiants et habitués en semaine et jeunes adultes et habitués le week-end. La moyenne d'âge se situant entre 16 ans et 35 ans.

Plus petit et cosy, cet établissement peut accueillir environ 50 personnes. Souvent bondé, on y diffuse tout type de musique, cela dépend de l'heure qu'il est, du public présent, de celui qu'on veut attirer, du DJ en place etc.

On y consomme bien entendu de l'alcool et parfois des softs. Ils sont moins chers ou au même prix que la bière classique. L'ambiance est propice aux rencontres.

L'eau y est disponible gratuitement aux toilettes. Les serveurs en donnent volontiers s'ils reconnaissent le bien-fondé de la demande.

Les fumeurs se sustentent sur le devant de l'établissement étant donné qu'il est piétonnier. C'est là qu'on rencontre souvent un portier le week-end. En dehors de cela, les serveurs gèrent assez bien les clients aux comportements inadéquats en les mettant gentiment à la porte ou en faisant appel au sorteur de l'établissement d'à côté.

Le personnel fixe (10 personnes) est stable (plus d'un an en poste minimum) et est plus nombreux que le personnel « extra » (2 personnes).

Par l'intermédiaire de son fidèle serveur Francesco, Antoine se trouve être un collaborateur précoce du réseau Risquer Moins Liège. Présent à toutes les réunions, il a toujours montré un intérêt certain pour le bien-être de ses clients et s'est souvent montré pré-occupé par la consommation parfois excessive de certains.

Les 6 critères minimums du et ne demandent finalement une médiatisation minimale profiter du label.



label QN lui conviennent qu'une aide logistique et pour commencer à

L'ORANGE GIVREE :



Situé dans dans le prolongement de la rue Saint-Jean en Isles, mais de l'autre côté de la rue principale du « carré » de Liège, se trouve l'Orange Givrée. Un bar avec DJ. Il appartient au même patron que Le Déluge : Phil Noël.

Il accueille une population un peu différente : Jeunes adultes, trentenaires et le jeudi est « lesbienne friendly ».

On y accède par tous les moyens de transport possibles : pied, vélo, bus tant qu'il y en a, voiture, taxi.

Plus petit et cosy, cet établissement peut accueillir environ 50 personnes. Souvent bondé, on y diffuse tout type de musique, cela dépend de l'heure qu'il est, du public présent, de celui qu'on veut attirer, du DJ en place etc.

On y consomme bien entendu de l'alcool et parfois des softs. Ils sont moins chers ou au même prix que la bière classique. L'ambiance est propice aux rencontres, d'ailleurs, le volume étant moins élevé, c'est un endroit où l'on se rend parfois pour discuter.

L'eau y est disponible gratuitement aux toilettes. Les serveurs en donnent volontiers s'ils reconnaissent le bien-fondé de la demande.

Le personnel fixe (1 personne) est stable (plus d'un an en poste minimum) mais est moins nombreux que le personnel « extra » (5 personnes).

Les fumeurs se sustentent sur le devant de l'établissement étant donné qu'il est piétonnier. Si un client adopte une attitude non-adéquate, les serveurs gèrent la situation calmement en sortant le perturbateur.

L'OG n'a pas de sorteur/portier mais peut faire appel à celui du Déluge si nécessaire.

Les motivations de Phil pour une labellisation de ce lieux de fête sont les mêmes que pour le Déluge : Mise en avant du caractère attentif des serveurs et patrons quant à la santé et au bien-être des fêtards quelqu'ils soient.

*L'Orange Givrée
Rue d'Amay 4
4000 Liège
(Phil Noël)*

LA ZONE :

La zone est une salle de concert/maison de jeunes dont l'entrée est située le long du quai de l'Ourthe, au numéro 42.



On y accède par tous les moyens de transport possibles : pied, vélo, bus tant qu'il y en a, voiture, moto, taxi.

Avec une programmation fournie, La Zone est un endroit incontournable à Liège pour aller voir des petits concerts alternatifs à très bas prix.

Outre ces activités « concert » au sous-sol, La Zone accueille souvent des expositions d'artiste, des tables d'hôtes etc. à l'entresol. Les deux espaces n'ouvrant généralement pas en même temps.

Le responsable du lieu ouvre donc l'établissement quasiment tous les jours à divers publics : La semaine, le lieux est moins propice à la prise de risque puisque moins « festif », mais lors des concerts, la population est très hétéroclite. En fonction du genre musical du concert, on peut y retrouver des punks, des métaleux, des jazzophiles, des rockeurs, des rappeurs, des gens qui aiment la musique et les rencontres etc.

Toutefois, la moyenne d'âge se situe entre 18 et 35 ans.

L'espace concert concerné par la candidature QN peut accueillir 180 à 200 personnes et c'est souvent bondé.

On y consomme bien entendu de l'alcool et parfois des softs. Ils sont moins chers ou au même prix que la bière classique. L'eau y est disponible gratuitement et est même notée à la carte !

Le personnel est réduit (3personnes) mais très stable, et le repsonsable est fier de nous dire qu'il a déjà sont BEPS et que les deux autres membres du personne seraient ravis de l'obtenir. Aucun extra ne travaille pour eux. Par contre, ils ont parfois recours à des bénévoles connus de longue date et en qui ils ont totalement confiance.

La Zone est un des seuls établissements visités qui propose des bouchons d'oreille à prix coutant. Pourant, XX affirme que le niveau sonore est réglementaire à l'intérieur mais ne dispose pas de « limiteur » et donc ne sait pas toujours maîtriser les « enragés qui jouent sur scène ».

Les fumeurs se sustentent sur le devant de l'établissement, sur le trottoir. La salle est par ailleurs bien aérée.

Le second espace (à l'entresol) sert parfois d'espace chill out quand c'est nécessaire.

Outre le critère « préso » ressources (financière, santé), La zone montre prometteur et est bien sûr qui finalement est bien

La Zone
Rue de Méan 27
4020 Liège
04/341. 07 27
info@lazone.be
www.lazone.be

indisponible par manque de logistique etc.) et « infos un investissement plus que preneur d'une labellisation méritée selon nous !

LE CENTRE CULTUREL DE CHENEE :

Il s'agit ici du candidat à la labellisation le plus éloigné, mais c'est aussi le seul qui ait pris contact avec le Réseau Risquer Moins quand il a eu vent de nos actions.

Situé à Chênée depuis presque 40 ans, le CCC accueille évidemment plusieurs types de public en fonction des événements. Une programmation musicale variée donne lieu à des concerts en tout genre deux fois par mois (fermeture à 2h du matin).

Le CCC peut accueillir jusqu'à 850 personnes, avec une fréquentation habituelle variant entre 100 et 600 personnes en 2012.

On y accède par tous les moyens de transport possibles : pied, vélo, bus tant qu'il y en a, voiture.

On y consomme bien entendu de l'alcool et parfois des softs. Ils sont moins chers ou au même prix que la bière classique. L'eau y est disponible gratuitement et donnée au bar sur demande.

Des infos santé y sont parfois présentes jusqu'à épuisement du stock apporté par telle ou telle association locale.

Le personnel (5 personnes) mais très stable et est plus nombreux que les extras (2 personnes). Parmi le personnel fixe, on retrouve deux régisseurs qui n'ont pas la même vision des risques liés au volume sonore qu'ils « valident ». Le responsable trouve cela intéressant de mettre à disposition des bouchons d'oreille

Le CC de Chênée est candidat à la labellisation afin de montrer à tous qu'ils sont préoccupés par la santé des jeunes qui fréquentent cet établissement et car ils sont conscient des risques liés à la fête, même si elle est bien « encadrée ».



Centre Culturel de Chênée
Rue de l'Eglise 1
4032 Chênée
04/365.11.16
info@cheneeculture.be
www.cheneeculture.be

LE CADRAN :



Le Cadran a vu le jour en 2012 et cette boîte de nuit toute récente est notre seule candidate à la labellisation QN de cette catégorie.



Situé dans un bunker sous la terre (au même niveau que la gare de Liège-Palais), la salle peut accueillir 600 à 700 personnes.

Le Cadran a toutes les caractéristiques d'un méga dancing : sortie définitive, sorteur, vestiaire, salle fumeur/espace chill out, DJ en hauteur, « podium », couleurs et lumières variables, bar très long et piste de danse démesurée...

On y accède par tous les moyens de transport possibles : pied, vélo, voiture, taxi.

La responsable du lieu ; Mme Torsin, ouvre l'établissement une ou deux nuits par semaine et son personnel est stable.

Le public vient d'un milieu social moyen voire aisé et la moyenne d'âge se situe entre 18 et 40 ans.

On y consomme bien entendu de l'alcool et parfois des softs qui sont au même prix que la bière. Toutefois, signalons qu'ils sont tout à fait preneurs de l'idée d'ajouter à leur carte des cocktails sans alcool.

L'eau y est disponible gratuitement aux toilettes. Les serveurs en donnent volontiers s'ils reconnaissent le bien-fondé de la demande.

Les fumeurs se sustentent dans un fumoir prévu à cet effet. Cette salle en contre-bas peut servir de chill out pour les personnes ayant trop consommé. Toutefois, bien que l'aération soit automatisée (en fonction du taux de CO₂, l'extracteur renouvelle l'air), l'espace reste « enfumé ».

La mise à disposition de préservatifs devrait idéalement se faire via des distributeurs car le personnel est over-booké lors des soirées.

Il faudra trouver avec eux une solution pour la mise à disposition de bouchons d'oreille (au vestiaire peut-être ?).

Ceci dit, la responsable est d'accord de signaler les ruptures de stock et réapprovisionner si nécessaire.

Pour la diffusion d'infos santé, le Cadran dispose déjà d'encadrement à affiche et est d'accord de diffuser des infos de RdR.

La Cadran voudrait critères d'entrée dans le clients des raisons de plus

*Le Cadran
Rue du Palais, 44
4000 Liège
Mme Torsin
0485/191.422*

bénéficier des différents label afin de donner à ses de venir faire la fête là-bas.

LE CADRAN// LE STUDIO 22 :

Situé en contre-bas de la boîte de nuit « Le Cadran », à la même hauteur que le fumoir de celle-ci, on trouve un espace bien distinct : Le Studio 22.



Il accueille plus des soirées concepts.

Par exemple, les galas d’entreprise ou encore, en semaine, « les jeudredis », des soirées qui débutent tôt : 19h et finissent tôt : 22h. Il y a de la musique, on peut danser, on peut boire, on peut parler, décompresser après le boulot, faire des rencontres.

On y accède essentiellement à pied, en vélo, en bus puisqu’il est tôt.

Le public est souvent composé d’étudiants ou de jeunes travailleurs : 18-25 ans, situation sociale moyenne à aisée.

Plus petit, il peut accueillir jusqu’à 300 personnes.

On y consomme bien entendu de l’alcool mais aussi souvent des softs. Ils sont moins chers ou au même prix que la bière classique. L’ambiance est propice aux rencontres.

L’eau y est disponible gratuitement aux toilettes.

Les fumeurs dispose du même fumoir que l’espace « Cadran » : accès commun empêchant toutefois l’entrée dans le deuxième espace qui n’ouvre d’ailleurs jamais en même temps.

Mme Torsin n’était pas au courant qu’il existait un réseau de RdR en milieu festif sur Liège et c’est nous qui sommes allé la trouver pour lui expliquer les actions du Réseau Risquer Moins et le projet de labellisation QN.

Elle a tout de suite adhéré à la philosophie de la RdR et voudrait en être.

Elle est prête à opérer les nécessaires à la obligatoires, voir plus.

quelques aménagements satisfaction des 6 critères

*Le Studio 22
Rue du Palais 44
4000 Liège
Mme Torsin
0485/191.422*

ANNEXE 15 :
Invitation à la conférence de presse



Des organisateurs de soirées s’engagent pour votre bien-être.
Découvrez le label Quality Nights !



Lancement d’un label de qualité pour les lieux festifs à Liège

Des associations, des pouvoirs publics et des lieux de fêtes ont le plaisir de vous inviter à la conférence de presse qu’ils donneront :

Le mercredi 2 octobre à 17h00

Au Studio 22 - Rue Saint-Hubert, 5 – 4000 Liège

Cette conférence se fera en présence :

Des lieux festifs labellisés,
de la Province de Liège, de la Ville de Liège, du Ministère de la santé du Gouvernement wallon,
du Réseau *Risquer-moins*, du Réseau liégeois d’aide et de soins spécialisés en assuétudes,
et de Modus Vivendi.

Grâce au Réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif, le label « Quality Nights » se prépare à être lancé en région liégeoise. Regroupés autour de cette initiative, cinq lieux de sorties : le Déluge, la Cour Saint-Jean, l’Orange givrée, le Cadran et le Studio 22 s’engagent à garantir des services utiles à la santé et au bien-être des fêtards. Deux autres lieux sont en cours de labellisation : la Zone et le Centre Culturel de Chênée.

Les lieux labellisés et les partenaires seront heureux de vous présenter ce projet qui sera suivi par un petit drink. Des visites des lieux labellisés peuvent être organisées.

Contacts :

- Risquer-Moins : Frédéric Gustin, 0495/244.699, e-mail : risquer_moins.liege@gmail.com
- Province de Liège : Sabine Dogniez, 0471 98 47 88, e-mail : sabine.dogniez@provincedeliege.be
- Plan de prévention - Ville de Liège : Laurent Maisse - 04/238.50.12
- Modus Vivendi : Yoan Pesesse, 0478 410 855, e-mail : yoan.p@modusvivendi-be.org

www.qualitynights.be & <https://www.facebook.com/>



ANNEXE 16 :
Communiqué de presse



Lancement d’un label de qualité pour les lieux festifs à Liège

Améliorer le bien-être des personnes qui sortent dans les lieux festifs et encourager le développement d’un environnement favorable à des fêtes à moindres risques : voilà l’objectif de *Quality Nights*, label « santé » de la fête. A Liège, cinq lieux majeurs de la région ont décidé de prendre part à ce label : le Déluge, la Cour Saint-Jean, l’Orange givrée, le Cadran et le Studio 22. Deux autres lieux sont en cours de labellisation : la Zone et le Centre Culturel de Chênée. Beaucoup d’autres pourraient suivre.

Le label *Quality Nights* vise l’ensemble des noctambules de tous âges. Il garantit des normes de bien-être identiques dans tous les lieux participants. Grâce à la participation des responsables de lieux de fête et à leur personnel, ces services utiles à la santé sont garantis de façon permanente : eau gratuite, bouchons d’oreille, préservatifs, diffusion d’informations de santé et d’alertes en cas de circulation de produits psychotropes à haut risque, relais vers les services existants, etc.

Dans le cadre de ce projet, le personnel des lieux festifs labellisés participe également à une formation qui vise à cerner les problèmes de santé liés à la fête et à identifier les moyens de les résoudre. Lors d’une journée de sensibilisation dispensée par les services locaux de promotion de la santé, ils abordent ensemble la gestion des risques auditifs et sexuels, des problèmes liés à l’usage d’alcool et autres produits psychotropes, la gestion de l’agressivité verbale ainsi que les gestes de premiers secours.

Le lancement de *Quality Nights* à Liège fait suite à plusieurs années de travail, de rencontres et de consultations entre les associations locales représentées par le *Réseau Risquer Moins*¹, les responsables des établissements et le public. De nombreux établissements de la région sont en effet volontaires pour mettre en place des actions concrètes afin d’améliorer le bien-être en milieu festif et sont demandeurs d’une meilleure collaboration avec les autorités et les services de prévention. Car l’adhésion au label se fait sur base volontaire. Cet engagement démontre aux autorités qu’au-delà des stéréotypes souvent véhiculés, les responsables de lieux sont sensibles à la santé de leur public et contribuent à des nuits positives.

Frédéric Gustin, coordinateur du *Réseau Risquer Moins* : « *Quality Nights regroupait déjà plusieurs dizaines de lieux festifs en Belgique. Il nous a semblé que l’idée pouvait aussi répondre à une réalité liégeoise. Le projet a pu se mettre en place grâce à la Ministre régionale de la Santé qui impulse Quality Nights au niveau de la Wallonie et à Madame la députée provinciale en charge des Affaires sociales, Katty Firquet, qui est depuis longtemps sensible aux problèmes liés aux milieux festifs et au bien-être des jeunes et qui a donc soutenu le développement du projet sur Liège.* »

De nombreuses actions étaient déjà menées mais le label est une étape supplémentaire qui permet de valoriser les lieux qui en font plus pour leur public et - quand les services ne sont pas déjà présents - de les aider à les mettre en place. Anne-Lise Gardin, l’une des porteuses du projet : « *Le concept peut s’adapter à une diversité de lieux festifs (bars dansants, salles de concert, boîtes de nuit,...) et, on espère donc encourager d’autres lieux de la région à prendre part au projet. Car le label constitue aussi une opportunité de fédérer des acteurs très différents sous un même objectif : la qualité de la vie festive à Liège, tant pour les fêtards que pour les autres noctambules.* »

¹ Réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif composé de différentes institutions publiques ou privées, actives en matière de promotion de la santé, d’aide à la jeunesse, de prévention et/ou d’assuétudes à savoir : Alfa, Nadja, Seraing 5, le Claj, C.A.P Fly asbl. Avec le soutien de la ville de Liège et du Réseau Liégeois d’aide et de soins spécialisés en Assuétudes (RÉLIA) financé par la Wallonie.

Quality Nights : label de la fête

Avant le lancement sur Liège, une quarantaine de lieux festifs se regroupaient déjà sous le label [Quality Nights](#) en mettant à la disposition de leur public des services qui permettent de faire la fête tout en ayant les moyens de prendre soin de soi : préservatifs et bouchons d’oreilles à prix modique, eau gratuite, mise à disposition d’info santé, personnel encadrant formé, etc. Cette initiative inédite a pu se concrétiser et exister grâce à un véritable travail de collaboration entre les associations actives dans le domaine de la santé et les acteurs de la fête.



La politique du label est de s’inscrire dans la fête, d’interpeller sans moraliser, de promouvoir subversivement sans imposer. D’ailleurs, l’adhésion au label se fait sur base volontaire. Cet engagement des organisateurs démontre qu’au-delà des stéréotypes véhiculés autour du monde de la nuit, ils sont sensibles à la santé de leur public. En prenant part au label, ces derniers s’engagent à favoriser le bien-être des fêtards sans rentrer dans des discours sécuritaires ou moralisateurs.

Grâce aux consultations avec les organisateurs, divers éléments de réflexion ont convergé dans une même direction : un label de santé en milieu festif se doit d’être subversif, « *interpeller le public sur sa santé et celle des autres ne doit pas se faire au détriment du plaisir qu’ont les sorteurs de se rendre dans les lieux festifs pour s’amuser et oublier les contraintes de leur vie en semaine* », souligne un manager de club.

PRÊT POUR
UN PLAN 

En adhérant à Quality Nights, les lieux labellisés sont automatiquement intégrés à Party +, le réseau européen des labels pour des fêtes à moindre risque. Ce réseau tend à servir de référence au développement de labels similaires dans d’autres villes européennes et à faire connaître aux touristes de la fête la richesse culturelle des lieux festifs qui sont aux petits soins pour leur public.



Quality Nights a été impulsé en 2007 à Bruxelles par la Cocof et depuis 2009, il s’étend sur l’ensemble de la Région Wallonne grâce au soutien de la Wallonie. Mais, loin de se reposer sur ses acquis, le label a le souci de s’améliorer constamment. Yoan Pesesse, chargé de communication du label, en témoigne : « *Grâce à l’évaluation continue, les concertations avec les patrons et notre participation au réseau européen Party +, le projet s’affine chaque année pour être plus en phase avec les organisateurs et leur public : promotion régulière, refonte du site internet en 2012,...* Tous les jours, nous publions sur notre fan page Facebook des infos et des campagnes directement en lien avec le monde festif. » (<https://www.facebook.com/QualityNightsFR>)

Depuis quelques mois, des organisateurs nous contactent spontanément pour adhérer au label. Même si le processus n’aboutit pas toujours (car qui dit label dit contraintes), ces organisateurs sont sensibilisés aux différentes manières de penser des fêtes à moindre risque. Une des conséquences indirectes du label, mais pas la moindre, est d’aider le milieu festif à intégrer progressivement la santé et le bien-être des fêtards dans leurs préoccupations. « *Nous observons une vie festive diversifiée, responsable et sensible à la santé de son public et qui contribue de manière globale au bien-être de la communauté* » soutient Yoan Pesesse.

Les services proposés dans le cadre du label Quality Nights

Services obligatoires

Basé sur une enquête réalisée auprès du public et des responsables des lieux de fêtes, les services proposés par Quality Nights couvrent une large palette de domaines. Six services sont communs à tous les lieux signataires. Leurs emplacements sont indiqués sur place par des pictogrammes.



Les lieux *Quality Nights* proposent de l'eau potable gratuite, facilement accessible. C'est un moyen de réduire les risques de déshydratation.



Les lieux labélisés proposent des bouchons d'oreille à prix modiques. C'est un moyen de réduire les risques de bourdonnement, sifflement ou de surdité. Attention, les bouchons réduisent les risques, mais ne les annulent pas totalement.



Proposition de préservatifs à prix modique. C'est le moyen efficace pour se protéger de toutes les infections sexuellement transmissibles (SIDA, hépatites B et C...).



Mise à votre disposition de brochures d'information sur la santé en général : vie affective et sexuelle (orientations sexuelles, MST, contraception, adresses utiles, etc.), sécurité routière, nuisances sonores, etc. Ces brochures sont gratuites.



Sensibilisation d'au minimum 50 % de leur personnel en contact avec le public (barmen/barmaids, ouvreurs/ouvreuses, sorteurs, dames de cour, etc.). Au programme : initiation aux premiers gestes d'urgence, à la gestion de l'agressivité verbale, sensibilisation à la problématique des nuisances sonores et à la réduction des risques liés à l'usage de produits psycho-actifs licites ou non (y compris l'alcool)...



Tous les lieux *Quality Nights* relayent les alertes rapides en cas de circulation de produits à hauts risques. Sous forme d'affiches et de flyers, ces "alertes précoces" sont diffusées lorsque l'on constate en Belgique la circulation de produits psychotropes particulièrement dangereux (par exemple : très fortement dosés, coupés avec des produits douteux, etc.)

Services facultatifs

En plus des services communs à tous les lieux, le public peut profiter d'un ou de plusieurs autres services (six services « bonus » variables suivant les endroits). Leur présence est mentionnée sur la borne à l'entrée du lieu, ainsi que sur le site internet du label.



- Un espace « chill out »
- Un système d'urgence médicale
- Des stands de réduction des risques
- Des cocktails sans alcool
- Services et infos retour à domicile
- un accès aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Les lieux labellisés début octobre 2013 en province de Liège

Le Déluge

Adresse: Rue du Pot d'Or 46 | 4000 Liège

Services proposés :

- Eau gratuite sur demande au bar et aux toilettes
- Bouchons d'oreille sur demande au bar
- Préservatifs au distributeur placé sous la TV à droite en entrant
- Brochures d'information sur la santé sous la TV à droite en entrant
- Au moins 50 % du personnel a suivi l'entièreté des modules de formation
- Alertes précoces
- Stands de réduction des risques
- Cocktails sans alcool

La Cour Saint-Jean

Adresse: Rue Saint-Jean en Isles 23 | 4000 Liège

Services proposés :

- Eau gratuite sur demande au bar ou aux toilettes
- Bouchons d'oreille au bar
- Préservatifs au distributeur
- Brochure d'information sur la santé entre le bar et les toilettes
- Au moins 50 % du personnel a suivi l'entièreté des modules de formation
- Alertes précoces
- Stands de réduction des risques

L'Orange givrée

Adresse: Rue d'Amay 4 | 4000 Liège

Services proposés :

- Eau gratuite dans chacun des 3 bars
- Bouchons d'oreille au bar
- Préservatifs au distributeur, dans l'entrée, à droite
- Brochure d'information sur la santé dans le sas d'entrée
- Au moins 50 % du personnel a suivi l'entièreté des modules de formation
- Alertes précoces
- Stands de réduction des risques
- Cocktails sans alcool

Le Cadran

Adresse: Rue du palais 44 | 4000 Liège

Services proposés :

- Eau gratuite aux toilettes
- Bouchons d'oreille à l'entrée, au stand d'accueil
- Préservatifs au distributeur dans les toilettes
- Brochure d'information sur la santé
- Au moins 50 % du personnel a suivi l'entièreté des modules de formation
- Alertes précoces
- Stands de réduction des risques
- Espace Chill out
- Accès PMR

- Cocktails sans alcool
- Service d'urgence médicale
- Infos retour à domicile

Le Studio 22

Adresse: Rue Saint-Hubert 5 | 4000 Liège

Services proposés :

- Eau gratuite aux toilettes
- Bouchons d'oreille à l'entrée, au stand d'accueil
- Préservatifs au distributeur dans les toilettes
- Brochure d'information sur la santé
- Au moins 50 % du personnel a suivi l'entièreté des modules de formation
- Alertes précoces
- Stands de réduction des risques
- Espace Chill out
- Accès PMR
- Cocktails sans alcool
- Service d'urgence médicale
- Infos retour à domicile

Deux autres lieux sont en cours de labellisation : la Zone et le Centre Culturel de Chênée

Les lieux labellisés en Belgique et à Lille

Bruxelles

Douze lieux sont actuellement labellisés à Bruxelles : l’Atelier 210, le Botanique, le Courant d’air, le Dalí’s bar, les Jeux d’hiver, le Magasin 4, Madame Moustache, les Pikniks Elektroniks, le Recyclart, le Ric’s art boat, les soirées Zukunft et le You.

Tournaisis

Le label y est lancé en 2009 par l’équipe transfrontalière composée de l’association Spiritek de Lille et du Service de Prévention de la Ville de Mons. Le label est effectif depuis lors dans les mégadancings suivants : le Bliss, le Cap’tain et l’H2O.

Région de Charleroi

Le Vecteur, le Rockerill et les soirées Olevents ont également accepté de s’engager dans le label. Carolo Contact Drogues a travaillé avec ces lieux pendant plus d’une année pour que leur public bénéficie des services santé du label. Un autre lieu culturel rejoindra le label fin 2013.

Province de Luxembourg

Le label a été lancé en juin 2011 dans deux lieux très différents : une discothèque (Le Metropolis) et une salle de concert (l’Entrepôt) grâce au travail accompli par le Centre d’Action Laïque de la province de Luxembourg. En 2012, le Blackout a également rejoint le label.

Liège

En octobre 2013, le Réseau Liégeois de Réduction des Risques en milieu festif « Risquer Moins » a coordonné la mise en place des services Quality Nights dans 5 lieux de la région : le Déluge, la Cour Saint-Jean, l’Orange givrée, le Cadran et le Studio 22. La Zone et le Centre Culturel de Chênée suivront le mouvement rapidement.

Lille

Le Tournaisis et la ville de Lille ont le même public festif « migrant ». C’est pourquoi le concept Quality Nights est sorti de nos frontières en juillet 2011 pour prendre place à Lille dans 4 lieux : le Grand Mix, l’Aéronef, le Magazine Club et le Tchouka Club.

Flandre

Le label est tout d’abord lancé en octobre 2012 à Anvers dans 9 lieux festifs : le Café d’Anvers, le Noxx, le Publik, le Red&Blue, le Zappa, le Kavka, le Café Local, le Petrol et le Trixx. 5 autres lieux ont rejoint le label en 2013 : le Carré, le Club Nice, le Krush Club et le Sub Culture. 9 festivals ont été séduits par le concept du label et en ont repris la plupart des services : Springtime, Putrock, Betong, Subculture, Ostend beach festival, Ockxfest, Luna festa, I Love Techno et le Swimsuit festival.

Les acteurs associatifs, institutionnels et partenaires du projet à Liège



Les partenaires les plus importants de Quality Nights sont l’ensemble des lieux festifs labellisés qui font vivre ce projet et bichonnent leur public. Ils sont aujourd’hui 39 mais demain encore plus. La liste complète est disponible sur <http://www.qualitynights.be/index.php/lieux-labelises.html>



Modus Vivendi asbl met en place Quality Nights à Bruxelles et coordonne également le projet au niveau de la Région Wallonne. Elle est active en réduction des risques en milieu festif et en prévention du Sida, notamment à travers son projet Modus Fiesta. Elle-même ou via de nombreux partenaires, elle est présente depuis plus de dix ans dans les festivals, les soirées et les lieux de fête en Communauté française.



Le Département des Affaires sociales de la Province de Liège a toujours été sensibilisé à la lutte contre les assuétudes avec la création de la cellule assuétudes qui propose un accueil, une écoute, une information et une aide. Le Département a également mis en place, il y a 3 ans, OpenADO pour Orientation-Prévention- enfants –Adolescents, lieu d’écoute et d’accompagnement psychologique ouvert aux adolescents et à leurs familles ainsi qu’aux professionnels confrontés aux jeunes en difficultés. Au vu de ces actions, La Députée provinciale Katty Firquet a dès le début soutenu et appuyé le projet d’un label de qualité pour les lieux festifs qui se situe dans la continuité des objectifs poursuivis par la Province de Liège.



Le Réseau Liégeois d’aide et de soins en Assuétudes (RêLiA) est le réseau agréé par la Wallonie qui couvre les arrondissements de Liège, Huy et Waremme.



Le Réseau Liégeois de Réduction des Risques en milieux festifs “Risquer Moins” est composé de plusieurs associations actives dans le champ des assuétudes, de la jeunesse et/ou de la promotion de la santé. Il s’agit de Seraing 5, Nadja, Alfa, le CLAJ AMO, et CAP Fly.



Nouveau venu dans le réseau Risquer Moins, C.A.P. Fly est un centre ambulatoire pluridisciplinaire qui accompagne les personnes toxicodépendantes. Désireux depuis longtemps de s’impliquer dans la RdR en milieux festifs, Cap Fly n’a pu nous rejoindre que dès son temps de travail le lui a permis. Bienvenue donc à eux qui participent en tant qu’observateur des pratiques en attendant la formation officielle.



Le centre Nadja, centre de prévention et de traitement des assuétudes, est membre du réseau depuis sa création en 2007. Il organise des formations «communication et assuétudes» orientées «prévention» ou «relation d’aide» pour les professionnels, adultes-relais et institutions (spécialisées ou non en assuétudes) avec une attention particulière pour les publics fragilisés. Il offre en outre une consultation spécialisée pour les consommateurs (accueil, accompagnement, psychothérapies individuelles et familiales) ainsi qu’un Point Accueil Parents et un groupe de coaching parental permettant une prise en charge spécifique de l’entourage. Ces différents services sont complétés par un centre de documentation spécialisé regroupant 11500 documents.



Seraing 5 est un service d’accueil, d’information et d’accompagnement psychosocial pour personnes toxico-dépendantes et leur entourage. Il est le service du plan de cohésion sociale de la Ville de Seraing).



Alfa : Service de Santé Mentale spécialisé dans le traitement, la prévention et la réduction des risques de l’alcoolisme et des toxicomanies. Le Centre Alfa propose :

- via son Service Prévention - Formation - Accompagnement d'adultes relais : des informations et des formations à toute personne s'interrogeant sur les problèmes d'assuétudes ou souhaitant développer un projet de prévention ou de gestion / prise en charge de ces questions;
- via les Services thérapeutique et parentalité : des traitements ambulatoires psychomédico-sociaux adaptés aux personnes dépendantes, ainsi qu'un accompagnement / suivi pour leur entourage (parents, enfants, conjoints, amis, ...);
- via son antenne de Réduction des Risques "Accueil Drogues" : un comptoir d'échange de seringues et une permanence d'écoute pour toxicomanes ainsi que des actions en milieu festif.



Le Centre Liégeois d'Aide aux Jeunes, service d'Aide en Milieu Ouvert de l'Aide à la Jeunesse fait également partie du réseau depuis ses débuts. Spécialisé dans la prise en charge des problèmes rencontrés par les jeunes mineurs, c'est tout naturellement que le CLAJ s'implique de manière holistique au Réseau : organisation et planification d'événements, recrutement de jobistes, actions RdR sur le terrain, transport et logistique du matériel de prévention et de promotion de la santé.

Autres partenaires du projet Quality Nights



L'IBSR vise à promouvoir la sécurité routière en agissant sur les trois facteurs qui déterminent la sécurité routière : l'utilisateur de la route, le véhicule et la route. "Go for Zero" est une initiative qui rassemble les entreprises, les organisations, les pouvoirs publics, les médias et les citoyens derrière un même objectif: un trafic plus sûr ! En signant la charte "Go for Zero", ils font savoir que chaque victime de la route est une victime de trop et qu'ils contribueront à rendre le trafic plus sûr. Ils invitent tout le monde à suivre cet exemple.



Le programme de prévention des assuétudes et de réduction des risques du Service de Prévention de la Ville de Mons développe de nombreux projets en lien avec les différents lieux de vie des jeunes. Il base son travail autour de la prévention des assuétudes et de la réduction des risques à travers des interventions locales en milieux festifs (soirées, Ducasse de Mons, festivals, concerts, soirée étudiantes, ...) et sur la zone transfrontalière (mégadancings) ou encore l'ouverture de l'Espace Synapse au centre de Mons (lieu d'accueil, d'information et de réduction des risques ouvert à tous).



L'association Spiritek mène depuis 1996 des actions de prévention et de réduction des risques liés aux usages de drogues en milieu festif, en France et à la frontière belge. Depuis sa création, Spiritek a développé de nombreux pôles d'activité : l'accueil des personnes concernées par l'usage de drogues, une consultation "jeunes et drogues", des actions de sensibilisation en milieu scolaire, des actions mobiles de travail de rue, des modules de formation auprès de personnes relais (éducateurs, infirmiers, ...), etc.

L'association Spiritek de Lille et le Service de Prévention de la Ville de Mons constituent ensemble l'équipe transfrontalière INTERREG IV en charge du développement de Quality Nights dans le Tournaisis grâce au soutien du Fonds Européen de Développement Régional de l'UE.



Carolo Contact Drogues s'adresse à tout citoyen concerné directement ou indirectement par les drogues et leurs usages. Il propose un lieu d'écoute et d'accueil permettant une analyse de la demande et un accompagnement. Le service est organisé selon la pratique des permanences. Il mène, en partenariat avec le réseau, un projet Safe Party dont Quality Nights fait partie. Il s'agit d'un projet de diffusions d'informations de Réductions des Risques liés à l'usage de drogues en milieu festif.



Le Centre d'Action Laïque de la province de Luxembourg (CAL/Luxembourg) est une asbl qui s'implique dans la vie de la cité. Elle réfléchit, débat et agit sur tous les aspects de notre vie en société : égalité hommes-femmes, enseignement, début et fin de vie, culture, interculturalité, enfermement, assuétudes, information... Le CAL/Luxembourg développe plus d'une quarantaine de projets. Ceux-ci peuvent prendre des formes variées et diverses : interventions en milieux festifs, groupes de parole, ateliers contes, animations dans les écoles, dans les institutions, en prison, organisation de cérémonies laïques, expositions, conférences, colloques...



L'Association flamande pour les problèmes d'Alcool et autres drogues (VAD), englobe la plupart des organisations flamandes actives dans le domaine de la problématique de l'alcool, des drogues illégales, des substances psychoactives et du jeu. Dans une optique de santé et de bien-être, le VAD a pour objectif d'augmenter les connaissances des Flamands en général et les personnes relais en particulier, en termes de comportement à l'égard de l'alcool et des autres drogues. Elle porte le projet Quality Nights et son développement en Flandre.



Wallonie



Quality Nights est une initiative de Modus Vivendi asbl qui a été impulsée en 2007 à Bruxelles par la Cocof² et qui depuis 2009 s'étend sur l'ensemble de la Région Wallonne grâce au soutien de la Wallonie.

² Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles Capitale.



L'ensemble des lieux Quality Nights font partie de Party+, le réseau européen des Labels de bien-être en milieu festif. « A travers Party +, les membres actuels enrichissent mutuellement leur projet par l'échange de pratiques et nous ambitionnons d'exporter le concept et la méthodologie pour qu'ils soient copiés dans de nombreuses régions et villes de l'Union Européenne.» souligne David Leclercq, responsable du projet.

Depuis janvier 2011, Party+ est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du Nightlife, Empowerment and Well-being Implementation Projet ([NEWIP](#)). Ses objectifs sont :

- ✓ Améliorer l'environnement des lieux festifs dans les villes et régions membres de Party +
- ✓ Améliorer l'environnement des lieux festifs en faisant la promotion et en soutenant la mise en place de Labels dans d'autres villes et pays de l'Union Européenne
- ✓ Renforcer l'implication du milieu de la nuit afin d'améliorer et de soutenir le développement de Labels répondant adéquatement à leurs besoins et à ceux de leur public.

Les lieux labellisés bénéficient d'une visibilité sur le site <http://www.partyplus.eu> qui regroupe, par l'intermédiaire d'une carte, l'ensemble des lieux en Europe. Ce site Internet vise en autres les touristes de la fête en Europe. En effet, notre capitale ainsi que d'autres villes européennes jouissent d'une réputation en termes de qualité de vie festive. Des partenariats avec des agences de tourisme permettront à l'avenir aux labels et chartes membres de Party + de bénéficier d'une visibilité encore accrue.



Quelques partenaires européens :



A Paris

Le Club 18, le Nouveau Casino, le Rex Club, le Bataclan, le CUD Bar, la Java, le Red Light, le Dépôt, le Cabaret Sauvage, le Glazart, le Batofar, le Gibus Club, la White Room, l'Eagle, le Raidd Bar, le Rosa Bonheur, le Spirit of Star, la Machine du moulin rouge,...



En Espagne

La Splash! Pool Party et la Main Party (Gay), la Murga, Pub FM, la Cova Mataró, Blub Lounge, Little Jungle, la Racona, la Fàbrica, Pileé, El Call, Portia, Blanc Minibar, Absenta Reus, Escac, Why not?, la vaqueria, Totem Disco, Totem de mar, Planetari, Fixa-t'hi, Mystic, Greenback, Cata, Highland Tarragona, El Cau, Les Golfes Club, Sala Zero, Water Park Day,...



En Suisse

Le Club Q & BBQ, G-Colors the_house, le Club T&M & Club, AAAh !, X-TRA, Mascotte, Loop38, Escherwys, Bierhübeli Bern, Cowboys, Graffiti, Ristorante Lorenzini & Lounge Du Théâtre, Propeller Café° Bar° Club, Albani Music Club, Garden Club, Allegra Club, Sommercasino, Sudhaus, Volkshaus, Bar Frankenstrasse 6, Bar 58, Bourbaki Kino/Bar/Restaurant, Casineum, Grand Casino Luzern, Max, Tschuppis Wonderbar, Jazzkantine, Nautilus Club, Roadhouse, Boiler Club,...

ANNEXE 17 :
Quelques articles de presse

Jeudi 3 octobre 2013 - 11h26:57
[Se connecter](#) [Mes articles sauvegardés](#) Cherchez sur 7sur7.be

7 SUR 7 BELGIQUE MONDE SPORTS SHOWBIZ PLUS 7S7

24H INFO & SPORTS BELGIQUE LIÈGE

Des lieux de sorties liégeois labellisés "Quality Nights"

ARTICLE 1 RÉACTION [J'aime](#) 42 SAUVEGARDER LIRE AUSSI

Par: rédaction
2/10/13 - 19h30 Source: Belga [f](#) [t](#) [g+](#)



Un témoin clé prétend que Romain Schreul dominait sa maman

Un escroc liégeois qui aurait détourné 13 millions d'euros recherché

L'incendie dans l'ancienne caserne à Liège a été maîtrisé

PLUS D'INFOS SUR

LIÈGE PROVINCE DE LIÈGE

Liège fait désormais partie du réseau "Quality Nights". Cinq établissements ont reçu mercredi ce label visant à réduire les risques dans les lieux de sorties et à donner une image positive du monde de la fête.

Avec le slogan "Prêt pour un plan Q ? ", le label "Quality Nights" entend marquer les esprits des fêtards en s'affichant désormais au Studio 22, au Déluge, à l'Orange givrée, à la Cour Saint-Jean et au Cadran, des lieux festifs qui seront bientôt rejoints par la Zone et le centre culturel de Chênée.

Pour obtenir ce label, ces établissements ont dû répondre à six critères : proposer de l'eau potable gratuite, des bouchons d'oreille et des préservatifs à prix modique, mettre à disposition des brochures d'information sur la santé, former au moins 50% du personnel aux premiers gestes d'urgence et relayer des alertes rapides en cas de circulation de produits à hauts risques.

Coordonnée par les asbl Modus Vivendi, Risquer-moins, la Ville de Liège et la Province, l'initiative a pour ambition de mettre en place des outils de prévention sur le long terme. Un subside de 10.000 euros a été débloqué par la Province pour aider les cafetiers à acquérir les équipements nécessaires.

"Quality Nights" est né à Bruxelles il y a sept ans. Le label s'est ensuite étendu à Lille, Tournai, Charleroi, Mons, Luxembourg, mais aussi en Flandre et bientôt à Namur.

"Cinquante lieux et neuf festivals font aujourd'hui partie du réseau", précise Yoan Pesesse, de Modus Vivendi. Les initiateurs espèrent que d'autres lieux de fête s'ajouteront prochainement à la liste.

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1502/Belgique/article/detail/1715737/2013/10/02/Deslieux-de-sorties-liegeois-labellises-Quality-Nights.dhtml>



Des lieux de sorties liégeois labellisés "Quality Nights"

LIEGE 02/10 (BELGA) = Liège fait désormais partie du réseau "Quality Nights". Cinq établissements ont reçu mercredi ce label visant à réduire les risques dans les lieux de sorties

et à donner une image positive du monde de la fête.

Avec le slogan "Prêt pour un plan Q ? ", le label "Quality Nights" entend marquer les esprits

des fêtards en s'affichant désormais au Studio 22, au Déluge, à l'Orange givrée, à la Cour Saint-Jean et au Cadran, des lieux festifs qui seront bientôt rejoints par la Zone et le centre culturel de Chênée.

Pour obtenir ce label, ces établissements ont dû répondre à six critères : proposer de l'eau potable gratuite, des bouchons d'oreille et des préservatifs à prix modique, mettre à disposition

des brochures d'information sur la santé, former au moins 50% du personnel aux premiers

gestes d'urgence et relayer des alertes rapides en cas de circulation de produits à hauts risques.

Coordonnée par les asbl Modus Vivendi, Risquer-moins, la Ville de Liège et la Province, l'initiative a pour ambition de mettre en place des outils de prévention sur le long terme.

Un

subside de 10.000 euros a été débloqué par la Province pour aider les cafetiers à acquérir les

équipements nécessaires.

"Quality Nights" est né à Bruxelles il y a sept ans. Le label s'est ensuite étendu à Lille, Tournai, Charleroi, Mons, Luxembourg, mais aussi en Flandre et bientôt à Namur.

"Cinquante

lieux et neuf festivals font aujourd'hui partie du réseau", précise Yoan Pesesse, de Modus Vivendi. Les initiateurs espèrent que d'autres lieux de fête s'ajouteront prochainement à la liste. THA/

./.

021905 OCT 13

La Meuse - Liège, 04/10/2013, page/bractzyde 7

VENDREDI 4 OCTOBRE 2013

LIÈGE CENTRE-VILLE

De l'eau gratuite et des bouchons offerts

Le label « Quality Nights » débarque à Liège dans 5 cafés

Cinq lieux liégeois de sorties possèdent désormais le label « Quality Nights » et s'engagent ainsi à fournir différents services à leurs clients, dont la distribution d'eau gratuite et la mise à disposition de protections auditives.

Après plusieurs villes de Bruxelles et de Wallonie, la ville de Liège participe désormais elle aussi au label intitulé « Quality Nights ». Derrière ce label, nous retrouvons un réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif. Les cafés du Carré Le Délugé, La Cour Saint-Jean, L'Orange Givrée mais aussi le Cadran et son Studio 22 sont les premiers établissements festifs à participer à cette grande action de prévention. « Nous avons lancé cette action il y a sept ans au départ de Bruxelles », explique Yoan Pesesse de Modus Vivendi. « Nous avons développé cette action sur l'ensemble de la Vallonie mais aussi sur la ville de Lille en France. » En tout, ce sont actuellement plus de 50 lieux festifs mais aussi 9 festivals qui possèdent ce label.

Concrètement, les établissements labellisés s'engagent à fournir six services obligatoires à leurs clients. Outre l'accès gratuit à l'eau potable et la mise à disposition de bouchons auditifs, ils doivent proposer des préservatifs à prix modique, des brochures d'information sur la santé, une sensibilisation de 50 % de leur personnel suivant une formation obligatoire de 8 heures et enfin une alerte rapide en cas de circulation de produits à hautes risques tels que les drogues dures et douces. « Ces services sont réalisables grâce à des pictogrammes présents dans les établissements », continue Yoan Pesesse. Nous proposons d'autres services de qualité tels qu'un espace de repos ou encore la présence de cocktails non-alcoolisés sur la carte des boissons. »

AVEC LA VILLE ET LA PROVINCE DE LIÈGE

Suite aux récents incidents qui ont émaillé les festivités estudiantines liégeoises, le thème de la prévention auprès des jeunes et des risques liés à la fête est au cœur des débats. Une thématique qui est prise très au sérieux par les responsables politiques de la ville. C'est à ce titre que la



L'Orange Givrée fait partie des établissements qui ont obtenu le label, en offrant par exemple l'eau gratuite, etc.



LE DÉLUGE, LA COUR SAINT-JEAN, L'ORANGE GIVRÉE, LE CADRAN ET LE STUDIO 22 PARTICIPENT



LES CAFÉS LABELISÉS OFFRENT AUSSI DES BOUCHONS POUR LES OREILLES



DES PRÉSERVATIFS À PRIX MODIQUES SONT NOTAMMENT PROPOSÉS



Les services proposés sont visibles grâce à des pictogrammes. © SODRIS 2013

Ville de Liège et la Province participent activement à cette démarche. « Notre action ne se limite pas à une participation financière », intervient à son tour la Députée provinciale Kathy Requet. « Un travail de dialogue a été entrepris et notre volonté est de travailler main dans la main avec les différentes associations qui œuvrent dans ce but. » En guise de conclusion, Frédéric Gustin de l'association Risquer Moins insiste sur la démarche volontaire des établissements. « La demande existe. Mais nous ne pouvons pas être partout. Liège, c'est la fête et ça doit le rester. Mais en limitant au maximum les risques. La fête oui, mais avec modération. »

VINCENT AERDA

Voir aussi d'autres articles en suivant ces liens :

<http://www.rtc.be/reportages/economie/1457400-label-quality-nights-pour-des-soirees-en-toute-securite>

<http://focus.levif.be/culture/musique/clubbing/sex-drugs-modus-vivendi/article-blog-10683.html>

http://www.rtbf.be/info/regions/detail_cinq-hauts-lieux-de-la-nuit-liegeoise-labellises-quality-night?id=8103844

http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=dmf20131003_00369722

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1502/Belgique/article/detail/1715737/2013/10/02/Des-lieux-de-sorties-liegeois-labellises-Quality-Nights.dhtml>

<http://www.liege.be/nouveautes/lancement-d-un-label-de-qualite-pour-les-lieux-festifs-a-liege>

<http://www.rtc.be/reportages/economie/1457400-label-quality-nights-pour-des-soirees-en-toute-securite>

<http://focus.levif.be/culture/musique/clubbing/sex-drugs-modus-vivendi/article-blog-10683.html>

http://www.rtbf.be/info/regions/detail_cinq-hauts-lieux-de-la-nuit-liegeoise-labellises-quality-night?id=8103844

http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=dmf20131003_00369722

<http://www.qualitynights.be/index.php/news/317-lancement-du-label-dans-5-lieux-festifs-a-liege.html>